

L'accès au savoir : la classification, les pôles documentaires et l'interdisciplinarité à la croisée des chemins

François Lebertois

Sous la direction de Lucie Albaret, conservateur, SICD2
Grenoble

Résumé :

L'organisation spatiale des collections en libre accès dans les bibliothèques universitaires françaises en sciences humaines se fait de plus en plus sous la forme de pôles. La mise en espace s'appuie sur une classification systématique issue d'un long cheminement intellectuel depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Maintenant, l'exigence interdisciplinaire qui se fait jour dans l'enseignement et la recherche influe aussi sur l'organisation du savoir.

Descripteurs :

Bibliothèques universitaires – Utilisation de l'espace – France

Bibliothèques universitaires – Accès aux rayons – France

Classification – Livres

Interdisciplinarité

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract :

Free access social sciences collections are increasingly arranged into multidisciplinary section (or « pôles »). The spatial arrangement into holdings relies on a systematic classification method which has been perfected over the centuries. The drive towards interdisciplinarity which is becoming widespread in both education and research cannot but impact the organization of knowledge.

Keywords :

Academic libraries – Space utilization – France

Academic libraries – Open and closed shelves – France

Classification – Books

Interdisciplinary approach to knowledge

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont à l'ensemble des professionnels des bibliothèques auprès desquels j'ai pu obtenir les informations verbales ou écrites qui étayent le présent mémoire. Lors de visites ou d'entretiens par téléphone, j'ai rencontré célérité, compétence et amabilité ainsi qu'une qualité d'écoute jamais démentie de la part des responsables des bibliothèques. Les échanges ont toujours été fructueux. Hélène, professeur documentaliste à l'IUFM de Rouen, outre son amitié indéfectible, m'a permis d'enrichir mon mémoire dans son ensemble de façon significative.

La réflexion sur la réorganisation spatiale des collections de la bibliothèque universitaire de Lettres & Sciences humaines de Montpellier est à l'origine du présent travail. Je ne peux que renouveler mes remerciements à Mesdames Huguette Brelaz et Geneviève Benoit-Cattin qui m'ont accueilli durant mon stage, pour leur confiance témoignée à mon égard et pour l'intérêt constant porté à mon travail.

Enfin, je remercie plus particulièrement Madame Lucie Albaret pour sa disponibilité, sa qualité d'écoute, sa gentillesse mais aussi pour son exigence, son sens de la pédagogie et ses précieux conseils.

Sommaire

INTRODUCTION	7
1. LA CLASSIFICATION EN QUESTION	13
<i>1.1. Pourquoi et comment classer le monde ?</i>	<i>13</i>
1.1.1 L'interrogation philosophique	14
1.1.2 La catégorisation à la source de la classification.....	14
1.1.3 Les avatars de la classification scientifique	16
1.1.4 La hiérarchisation des sciences.....	17
<i>1.2. Pourquoi et comment classer les livres ?</i>	<i>18</i>
1.2.1 Les classifications en bibliothèque	20
1.2.1.1 La classification décimale Dewey (CDD)	20
1.2.1.2 La Classification décimale universelle (CDU)	23
1.2.2 Les limites de la classification.....	25
2. LES COLLECTIONS EN LIBRE ACCÈS.....	28
1. L'ACCESSIBILITÉ DES ESPACES	28
1.1. La signalétique	29
1.2. L'aménagement des espaces	30
2. LA CONSTITUTION DE PÔLES DOCUMENTAIRES	33
2.1. Le classement par centres d'intérêt	33
2.1.1 Raisons d'être.....	33
2.1.2 Les contraintes	34
2.1.3 Les apports.....	36
2.2. Le classement par pôles thématiques	37
2.2.1 A l'origine de la réflexion	37
2.2.2 Typologie.....	38
2.2.2.1 Le SICD2 de Grenoble.....	39
2.2.2.2 La BU Lyon 2 Bron	42
2.2.2.3 La bibliothèque publique et universitaire de Valence	44

2.3.	<i>Le classement par pôles documentaires</i>	45
2.3.1	Des mutations constantes.....	45
2.3.2	Deux exemples	47
2.3.2.1	La BU Toulouse Le Mirail.....	47
2.3.2.2	La BU Lettres & Sc. humaines de Montpellier.....	48
3.	L'INTERDISCIPLINARITÉ	51
1.1.	<i>La question de l'interdisciplinarité</i>	51
1.1.1	Cerner le concept.....	51
1.1.2	L'interdisciplinarité dans l'enseignement et la recherche.....	52
1.1.2.1	Entretien.....	52
1.1.2.2	Les textes réglementaires.....	53
1.1.2.3	L'exemple du CNRS.....	54
1.1.3	La culture est interdisciplinaire	55
1.2.	<i>L'interdisciplinarité en bibliothèque</i>	57
1.2.1	Les pratiques des lecteurs.....	57
1.2.2	Les pratiques des bibliothécaires	60
1.2.2.1	Les acquisitions	60
1.2.2.2	La classification	61
1.2.2.3	L'indexation matière.....	62
1.2.3	La mise en valeur de l'interdisciplinarité.....	63
1.2.3.1	La mise en espace.....	63
1.2.3.2	La constitution de bibliographies.....	64
1.2.3.3	L'automatisation des ressources du catalogue.....	64
	CONCLUSION	66
	BIBLIOGRAPHIE	69
	TABLE DES ANNEXES	76

Introduction

Les livres sur les rayonnages fondent encore la bibliothèque aujourd'hui. Nul ne peut affirmer ce qu'elle sera demain, pour quels usages, avec quels moyens ? La bibliothèque virtuelle n'a pas encore remis fondamentalement en cause la bibliothèque¹, au moins la bibliothèque universitaire en sciences humaines et sociales, dans sa fonction essentielle qui est d'apporter sur un plateau une offre culturelle diversifiée et adaptée aux usagers qu'elle dessert et dont le livre papier reste le fleuron².

L'opacité du livre et de la lecture

En corollaire, une constante peut se dégager, avec des flux et des reflux au cours des décennies passées et à venir. Elle consiste à buter sur l'opacité d'un livre tout comme un internaute achoppera sur une information électronique hermétique, les liens hypertextes rendant les puits d'incompréhension encore plus vertigineux. On touche ici aux limites de la bibliothèque et de l'accès à l'information en général. Elle est un outil dont il faut savoir user. Les pré-requis sont indispensables. Que la classification soit la plus efficiente possible, que l'architecture classificatoire mette les livres en relation et en tension avec une efficacité optimale, que les pôles thématiques rendent compte au mieux des savoirs dans un contexte culturel donné, que l'interdisciplinarité soit utilisée avec succès, le livre restera lettre morte dès lors où le lecteur n'aura pas les moyens intellectuels de le déchiffrer et d'en assimiler le contenu. De quelle façon une information peut-elle être acquise et se métamorphoser en savoir ? La sociologie de la culture s'interroge sur l'intensité de la lecture qui diminue en cascade, les grands lecteurs devenant des lecteurs moyens qui peuvent devenir à leur tour des faibles lecteurs. En l'espace d'une vingtaine d'années, les étudiants ont subi une perte des deux tiers de leurs gros lecteurs. « A

¹ On n'a jamais construit ou rénové autant de grandes bibliothèques à travers le monde. Voir par exemple *Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*, Cercle de la librairie, 1996, 399 p.

² ICARDO Marie-Noëlle. « L'organisation des collections au SICD2 de Grenoble », *BBF*, 2001, t. 46, n° 1, p. 91. Madame Icardo précise qu'en ce qui concerne les sciences humaines et sociales « l'édition électronique, proportionnellement aux besoins rétrospectifs, est indigente et de toute façon peu prise pour une lecture minutieuse et longue des textes ».

*l'université, les arts de lire sont des arts de lire peu*³. Bien que les études d'ensemble sur les étudiants et la lecture datent maintenant d'une douzaine d'années⁴ et malgré que des informations sur les publics et l'activité des BU soient fournies dans les statistiques publiées par la sous-direction des bibliothèques⁵, les enquêtes de terrain font défaut depuis les sondages de 1993⁶. Plus généralement, on assiste à une transformation visible de la culture de base des Français⁷ avec une prédominance de l'audiovisuel sur l'écrit et des réflexes conditionnés où le zapping prévaut. La relégation du livre et de la culture dite classique⁸, celle cautionnée par l'enseignement universitaire, avec les efforts intellectuels que cela présuppose pour un plaisir immédiat, éphémère et souvent superficiel qu'il faut renouveler rapidement peut modifier en profondeur l'usage de la bibliothèque.

Qu'importe que le lecteur ne se cantonne qu'à un seul genre littéraire, un auteur ou un personnage récurrent ! Sa percée de l'offre documentaire se fait dans le sens de la profondeur⁹, sur un même sillon balisé. Qu'importe aussi qu'il papillonne et butine dans la bibliothèque, de rayon en rayon ! Partant de la littérature de voyage, le lecteur peut s'intéresser à la photographie, la géographie, l'ethnologie... Le balayage des collections n'en sera pas nécessairement plus fécond ou plus stérile. L'appropriation d'un savoir est tributaire d'une « *lecture lente et de capillarités souterraines*¹⁰. Il peut paraître illusoire de chercher à qualifier la lecture et « *la grande vertu de la bibliothèque est de laisser le lecteur à son libre arbitre*¹¹. »

³ MARCOIN Francis. *Les étudiants et la lecture*. PUF, 1993.

⁴ *Les étudiants et la lecture : signalétique, filières, comportements*, Enquête Ministère de l'Éducation nationale/Le Monde, 1992, 3 vol.

⁵ *Annuaire statistique des bibliothèques universitaires*, La Documentation française. Depuis 1989.

⁶ RENOULT Daniel, «Les étudiants parisiens et les bibliothèques universitaires : le cas des lettres et sciences humaines», *BBF*, 2004, t. 49, n° 5, p. 80-86.

⁷ DONNAT Olivier, *Les pratiques culturelles des Français : 1973-1989*, La découverte, 1992.

⁸ La culture classique est circonscrite à quelques arts académiques choisis (beaux-arts, science, littérature). Des références obligées, loin des modes éphémères et des engouements passagers permettraient de former les esprits qui mûrissent, s'ouvrent et s'émancipent après avoir fréquenté et s'être confrontés à une œuvre ou un auteur à caractère universel. C'est le sens du mot grec *paideia* (culture). On rejoint ici les préceptes humanistes de la Renaissance avec l'exercice répété de la lecture et du commentaire des textes grecs et latins, véritable démarche individuelle à travers le savoir pour accéder à la sagesse.

⁹ On parle en marketing de profondeur de gamme où un même modèle se décline sous différentes formes.

¹⁰ BAZIN Patrick, « Le futur du bibliothécaire », *Tous les savoirs du monde : encyclopédies et bibliothèques, de Sumer au XXIème siècle*, p. 472-475.

¹¹ MELOT Michel, *La sagesse du bibliothécaire*, L'œil neuf, 2004.

L'accès au savoir

Pourtant, même si la bibliothèque existe pour ses lecteurs et non pas exclusivement pour les professionnels qui la conçoivent et l'enrichissent, elle n'en est pas moins le reflet d'une éducation et d'une culture qui, soit se distinguent l'une de l'autre, soit s'interpénètrent au gré de fluctuations souvent difficiles à circonscrire. Il n'est peut-être pas anodin de voir l'émergence des bibliothèques publiques en France concomitante au développement du système d'instruction publique, la bibliothèque publique française étant ensuite « plus connotée comme un service culturel et lettré¹². Education et culture de l'individu trouveraient alors leurs corollaires dans l'offre documentaire de la bibliothèque. La classification qui prévaut à l'agencement des collections pourrait apparaître comme un socle sur lequel va s'articuler tout le savoir humain. En parallèle, l'éducation individuelle (apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul¹³) sera reçue comme une instruction de base nécessaire afin que s'échafaude une envie de savoir qui se joue des frontières disciplinaires. L'interdisciplinarité, utile à l'avancée des sciences, se retrouve dans la démarche de lecteurs ouvrant sur divers rayonnages de la bibliothèque indépendamment du champ disciplinaire. « La notion même de culture est interdisciplinaire¹⁴ ».

Au-delà de ces concordances, la bibliothèque tient une place importante dans le processus de démocratisation culturelle mais, dès lors où elle met ses collections en libre accès, elle peut les regrouper de multiples manières selon leurs contenus dans un découpage thématique. La bibliothèque départementalisée¹⁵ s'inscrit-elle dans l'air du temps ou bien offre-t-elle un accès plus pertinent à des documents rassemblés autour de contenus thématiques ? Quel est l'impact de la création de pôles thématiques dans les bibliothèques d'enseignement supérieur auprès des publics et des professionnels ?

¹² **MELOT Michel**, « Lecture publique », *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*, Nathan, 2001, p. 372-374.

¹³ Le « savoir lire, écrire, compter » prôné par le Ministère de l'instruction publique, créé en 1828 et remplacé en 1932 par le Ministère de l'éducation nationale.

¹⁴ **CALENGE Bertrand**, « A la recherche de l'interdisciplinarité », *BBF*, 2002, t. 47, n° 4, p. 5-13.

¹⁵ La départementalisation organise les collections en libre accès selon leurs contenus rassemblées autour de grands thèmes ou départements. D'autres termes équivalents désignent les bibliothèques départementalisées : pôles, axes ou espaces thématiques. Le terme générique retenu dans le présent travail est « pôles thématiques ».

La bibliothèque, dans un souci constant de vouloir concevoir des outils opérationnels pour rendre accessible à tous l'ensemble du savoir (unifié par la classification) s'inscrit dans l'idéal de l'Encyclopédie nourri par une pensée philosophique qui court depuis l'Antiquité. Les deux enjeux de l'encyclopédisme sont évoqués par Roland Schaer à travers « *un enjeu théorique, celui de l'unité du savoir et un enjeu opératoire, celui de son accessibilité. A un pôle, classer, c'est édifier un tout ; à l'autre, c'est fabriquer des outils pour tout retrouver*¹⁶. »

Limites du sujet et problématique

Dans le présent travail, la bibliothèque virtuelle est volontairement écartée ainsi que l'accès aux ressources électroniques et plus particulièrement la présentation des ressources électroniques de la bibliothèque universitaire. Les périodiques papier et les périodiques électroniques suscitent de multiples interrogations. Le sujet est complexe, important et nécessite un développement ultérieur ou parallèle à celui-ci car Internet oblige à penser autrement la documentation, le rôle de la bibliothèque et l'accès au savoir. Les liens hypertextes effectuent à l'échelle planétaire une lecture non linéaire des textes pour peu que les éléments du texte soient liés entre eux. Ils mettent en relation des documents apparemment disparates, la navigation sur l'Internet étant alors le résultat d'un parcours et d'une lecture individuelle inédite. L'hypertexte réalise ce que les encyclopédies avaient amorcé en créant tout un système d'index, de renvois et de corrélations. La diffusion sur le « réseau des réseaux » peut faire perdre pied. En 2002, les moteurs de recherche donnaient accès à cinq milliards de pages visibles et chaque vingt-quatre heures se rajoutaient environ 4,5 millions de pages. Quant au Web invisible, il demeure non quantifiable. Le fonds documentaire de la bibliothèque peut être relégué au profit d'une information en ligne jugée plus récente donc plus fiable. La notion même de document devra être questionnée et redéfinie alors que le fonds documentaire sur Internet évolue constamment de manière quantitative et qualitative. La bibliothèque ne peut plus apporter sa caution en validant le

¹⁶ **SCHAER Roland**, « Exposer l'encyclopédie », *Tous les savoirs du monde : encyclopédies et bibliothèques, de Sumer au XXIème siècle*, p. 16.

document numérique selon les normes et les procédures habituelles. Les ressources en ligne supposent une approche différente vis-à-vis d'une information complexifiée par la numérisation et la prolifération. Les filtrages et la censure sur Internet ne relèvent plus d'un code de déontologie tacite émanant du monde des bibliothèques ; ils mettent tout simplement en jeu l'accès au savoir en limitant la circulation des connaissances. De nombreux abus sont alors possibles¹⁷. Enfin, l'information sur le Web sous-tend une classification universelle autre que la CDU et la CDD où l'exploration systématique d'Internet pourrait se faire en rendant opératoire le concept des couches supérieures de l'information¹⁸ mais, malgré cela, les classifications traditionnelles du savoir n'ont pas de véritables raisons d'être utilisées puisqu'il devient inutile de détailler le contenu d'une ressource électronique alors qu'on peut y accéder en un clic de souris¹⁹.

L'objet du mémoire consistera à étudier comment la mise en espace des collections sous la forme ou non de pôles thématiques, à travers une classification systématique et par le jeu de l'interdisciplinarité permettent un accès à l'ensemble des savoirs. En d'autres termes, peut-on imaginer une adéquation entre une systématisation des connaissances et une flexibilité quant à l'accès au savoir ?

La réflexion est axée exclusivement sur les bibliothèques universitaires de sciences humaines et sociales, les autres bibliothèques universitaires, notamment en sciences ou en médecine étant confrontées à des problématiques autres quant aux langages documentaires, aux politiques documentaires ou encore à l'utilisation des périodiques électroniques. Les bibliothèques de lecture publique sont-elles aussi écartées car, bien que leurs préoccupations recoupent fortement celles des bibliothèques universitaires, leurs mises en espace des collections et les enjeux liés à l'accès au savoir ont une portée différente.

¹⁷ **LE CROSNIER Hervé**, « Filtrage, censure, limitation à la circulation de la connaissance et de la culture », *BBF*, 2002, t. 47, n° 4, p. 58-60.

¹⁸ **BENHATTA Dalila, KAMOUH Francis**, « Information sur le Web : vers une classification universelle », *Archimag*, octobre 2002, n° 158.

¹⁹ **HUDON Michèle**, « Structuration du savoir et organisation des collections dans les répertoires du Web », *BBF*, 2001, t. 46, n° 1, p. 57-62.

La première partie va tenter de définir la classification et de montrer la continuité, l'enrichissement permanent du concept depuis les premières interrogations philosophiques, les classifications scientifiques pour aboutir aux classifications en bibliothèques. Il existe un long cheminement de maturation intellectuelle ancré dans un contexte culturel qui tente de rendre accessible l'ensemble des savoirs. L'étude de la classification sous l'angle de la psychologie cognitive ouvre des perspectives quant à l'appropriation des savoirs.

La deuxième partie sera axée sur la mise en espace des collections en libre accès dans les bibliothèques universitaires de lettres et sciences humaines à travers notamment le développement des collections sous la forme de pôles thématiques et de pôles documentaires ces derniers agencés selon les enseignements dispensés à l'université.

Enfin, la troisième partie étudiera la question de l'interdisciplinarité sous ses aspects conceptuel et culturel, selon l'importance qu'elle revêt dans l'enseignement et la recherche ainsi que sa place au sein des bibliothèques universitaires.

1. La classification en question

1.1. Pourquoi et comment classer le monde ?

Qu'est-ce que la classification ? Comment classer le monde ? Face au fouillis extraordinaire de la nature, la classification peut sembler réductrice. Elle est cependant nécessaire dans toutes les disciplines. « *Moins est plus.*²⁰ » La taxinomie est une invariante de l'esprit humain.

La classification n'est pas exclusivement associée aux bibliothèques. Elle se réfère aux connaissances dans leur globalité qu'il convient de distribuer par catégories ou par classes distinctes.

La classification apparaît donc comme un outil méthodologique déterminant dans l'histoire des sciences et de la philosophie. Trois genres de classification sont discernables :

- les classifications des sciences qui rendent compte des systèmes philosophiques de leurs concepteurs (Aristote, Bacon, d'Alembert, Comte...);
- les classifications autonomes à l'instar de celles de Mendeleïv ou de Lavoisier en chimie, de Cuvier ou de Lamarck en zoologie, de Jussieu ou de Linné en botanique...;
- enfin, s'appuyant sur les classifications scientifiques, les classifications encyclopédiques dont se servent les bibliothèques.

Philosophes, scientifiques, psychologues, anthropologues, sémiologues s'interrogent toujours sur le processus de la pensée qui permet de classer le monde en classes spécifiques.

²⁰ PARROCHIA Daniel, « Classification », *Dictionnaire encyclopédique du livre : A-D*, p. 535-537.

1.1.1 L'interrogation philosophique

Ces questions ramènent à d'anciennes interrogations philosophiques depuis Aristote avec sa théorie des dix catégories (essence, relation, quantité, qualité, lieu...) expliquée dans la *Métaphysique*²¹. Les catégories aristotéliennes reflètent directement la structure du réel. Les concepts sont des catégories de genre, d'espèce, dérivées des choses au second degré grâce à un travail de la pensée. L'Antiquité va polémiquer sur les catégories d'Aristote avec des auteurs tel Alexandre d'Aphrodise (IIe siècle avant J.-C.), Porphyre (233-310), Boèce (vers 470-524) ou encore Pierre Abélard (1079-1142) avec sa théorie des catégories centrée sur l'esprit et non sur la chose qui prépare les théories ultérieures, notamment celle d'Emmanuel Kant avec ses « *schémas mentaux* » que la psychologie cognitive partage aujourd'hui. Comment les cadres mentaux se forment-ils dans l'esprit humain ?

1.1.2 La catégorisation à la source de la classification

La catégorisation est très certainement au cœur de la pensée et du langage car « *catégoriser est nécessaire pour comprendre mais surtout pour agir* ²² » comme le précise Georges Vignaux, directeur au CNRS et spécialiste des sciences du langage. La catégorisation réduit la complexité et l'incertitude. Agir nécessite de connaître l'environnement et comme sa connaissance totale est impossible, l'usage de la catégorie devient un réflexe induisant des conduites stéréotypées. Par exemple, la banane est un fruit comestible donc *a priori* cette banane dans le saladier est bonne à manger. La catégorisation s'appliquera aussi pour un bébé, un robinet ou un policier. Lorsqu'ils seront présentés pour la première fois, chacun saura appliquer des conduites stéréotypées dans la situation en question selon un schéma mental qui pose *a priori* le concept de bébé, de robinet ou de policier. Les sciences cognitives tentent de déterminer comment se forment les catégories dans l'esprit

²¹ ARISTOTE, *Métaphysique*, rééd. Pocket, 1992.

humain. La catégorisation n'est pas une spécificité humaine mais elle est commune à la plupart des vertébrés et elle est ancrée dès le plus jeune âge chez le nourrisson comme le montre les travaux de Roger Lécuyer sur des bébés de cinq mois. « *Les connaissances des bébés sont structurées et leur permettent de vivre très précocement dans un environnement cohérent... et non dans une confusion totale d'où la cohérence émergerait lentement.* »²³ Dans le système évolutif des espèces, l'aptitude à catégoriser semble être très archaïque. Toutefois, si l'aptitude à classer peut paraître universelle, l'anthropologie cognitive admet des invariants dans le psychisme humain où la nature serait toujours découpée en quelques grandes classes hiérarchisées (plantes, animaux....) L'anthropologie culturelle, quant à elle, met en avant la diversité des classifications selon les cultures et les usages. Ainsi, les Jivaro en Haute-Amazonie distinguent près de 600 espèces animales qu'ils rangent selon qu'elles soient comestibles, qu'on les chasse la nuit ou le jour ou qu'elles puent²⁴. Culture, mode de vie, symbolisme associé à un animal totem sont à la source d'une classification bien spécifique à chaque société. Enfin, une nouvelle hypothèse pourrait faire la synthèse entre l'universalisme cognitif et le relativisme culturel. Un même « *module-patron* » universel, à un premier niveau, pourrait produire des classes d'objets ou d'espèces (chat, chien, poisson rouge...) à un second niveau selon l'expérience et la culture de chaque société²⁵. Dans la continuité de Dan Sperber, le chercheur Bertrand Troadec avance l'hypothèse d'un développement psychologique en « *toile d'araignée* »²⁶. « *Il partirait d'un sens commun, héritage génétique de notre espèce et évoluerait vers des formes multiples selon les âges du développement, les situations rencontrées, les contextes culturels, les époques, etc.* »²⁷ On obtient donc un universalisme au niveau de quelques catégories fondamentales et une variété culturelle au niveau des classifications. On peut dire encore que dans nos sociétés plusieurs classifications se superposent : la classification des enfants, à l'exemple d'un découpage naïf des espèces animales (celles qui volent, celles qui nagent, celles qui rampent) ; la

²² VIGNAUX Georges, *Le démon du classement*, Seuil, 1999.

²³ LECUYER Roger, *Le développement cognitif du nourrisson*, Armand Colin, 1994.

²⁴ DESCOLA Philippe, *Les lances du crépuscule : relations Jivaro, Haute-Amazonie*, Plon, 1993.

²⁵ SPERBER Dan, *La contagion des idées : théorie naturaliste de la culture*, O. Jacob, 1996.

²⁶ TROADEC Bertrand, *Le développement de la pensée chez l'enfant : catégories et cultures*, Presses universitaires du Mirail, 1999.

²⁷ TROADEC Bertrand, *Psychologie du développement cognitif*, Armand Colin, 1998.

classification plus élaborée de la culture populaire (celle des pêcheurs ou des chasseurs par exemple) ; enfin celle des scientifiques (les taxinomies actuelles).

1.1.3 Les avatars de la classification scientifique

L'histoire des classifications scientifiques peut remonter jusqu'à la Grèce antique avec Aristote (384-322 av. J.-C.) qui essaie d'élaborer un premier classement systématique du genre animal comprenant la description de plus de 400 espèces, de la loutre au caméléon, de la raie à l'ours. Dans la Rome antique, Pline l'Ancien (23-79), avec un système fondé sur les ressemblances extérieures, rassembla tous les savoirs et toutes les croyances de son temps dans une *Histoire naturelle* en 37 volumes. L'histoire aboutit aux critères génétiques de la taxinomie actuelle avec la cladistique (du grec *clados*, branche) inventée en 1950 par l'entomologiste allemand Willi Hennig fondée sur la parenté entre espèces. En 1985, l'Américain Randall K. Saiki a proposé une classification qui s'appuierait sur l'analyse des codes génétiques. Il conviendra de ne pas oublier le *Systema Naturae* de Carl von Linné.

L'étude des classifications à travers une approche historique montre une articulation complexe entre les catégories spontanées et celles élaborées par les savants.

La classification biologique repose à elle-seule sur de nombreux modes distributifs, que ce soit par règne, embranchement, ordre, famille, genre, taxon, variété, race, forme... La classification est avant tout soumise à l'observation sur le terrain. Le regard du naturaliste est l'ordonnateur à partir duquel la classification va s'échafauder en fonction de la structure visible des êtres vivants.

Ainsi, au XVIIIe siècle, Carl von Linné (1707-1778) éprouve le besoin d'un classement unique des espèces. Dans son *Systema Naturae* (1735), il classe les fleurs selon leurs organes sexuels, étamine et pistil. Lorsqu'il décide ensuite de classer les animaux selon leur squelette, leur denture et leur appareil reproducteur,

il range l'homme, en 1758, parmi les mammifères, avec les primates. Carl von Linné a inventé la classification dite bi-nominale où tous les êtres vivants sont étiquetés à partir de deux noms : celui du genre et celui de l'espèce. Par exemple, le loup est désigné comme *Canis lupus*, l'homme moderne comme *Homo sapiens*. Linné est mis à l'index. Les naturalistes seront ses « apôtres », nommant et classant toute la « création ». Pour les philosophes des Lumières, il est le « *nouvel Adam* ». « *Tu vins, l'ordre parut* », chante le poète Castel au XIXe siècle. Aujourd'hui, l'ordre linnéen sert encore à cataloguer le virus du sida à l'Institut Pasteur. La critique principale de la classification de Linné repose sur le fait que les êtres vivants sont classés dans un groupe s'ils présentent les caractères du groupe mais la classification linnéenne ne prend pas en considération d'autres caractères qui pourraient les apparenter avec d'autres êtres vivants d'un groupe situé plus loin dans le tableau.

Georges Cuvier (1769-1832) va développer l'idée de Georges Buffon (1707-1788) qui consiste à considérer le vivant de façon homogène où les caractères ne sont pas des variables dissociables mais interdépendantes car faisant partie d'un réseau de nécessités fonctionnelles. On trouve ici l'idée de l'unité fonctionnelle du vivant. Une hiérarchisation des caractères selon un « principe de subordination » s'élabore en fonction des besoins vitaux de chaque organisme selon quatre embranchements (vertébrés, mollusques, articulés, radiaires) qu'aucune forme intermédiaire ne peut relier. « La chaîne des êtres » s'acheminant graduellement vers la forme la plus complexe, l'homme, est rompue. On trouve ici l'idée de la discontinuité de l'ensemble des êtres vivants.

1.1.4 La hiérarchisation des sciences

Plusieurs sciences dites « positives²⁸ » s'élaborent au cours du XIXe siècle. Une organisation « rationnelle et durable » devient possible. Auguste Comte (1798-1857), dans son *Cours de philosophie positive* va élaborer une nouvelle

²⁸ Elles sont dites positives car, selon Auguste Comte, leurs théories ont « pour objet la coordination des faits observés ».

classification des sciences en s'inspirant de la méthode de classification des botanistes et des zoologistes. Auguste Comte essaie de déterminer l'enchaînement naturel des domaines de la connaissance selon leur interdépendance. Six sciences fondamentales sont définies selon un degré de généralité des phénomènes qu'elles étudient soit, dans l'ordre sur une échelle encyclopédique, selon leur degré de perfection et leur apparition historique : la mathématique (science parfaite), l'astronomie, la physique, la chimie, la physiologie et la physique sociale (la sociologie) cette dernière science étant encore en devenir. La hiérarchie des sciences va profondément influencer les réformes de l'éducation sous la IIIe République. Depuis lors, le positivisme sous sa forme « scientiste » a été reconsidéré car la science ne peut tout expliquer : la nature n'est pas lisible aisément et reste opaque, voire insaisissable avec des méthodes classiques d'investigation. Les mathématiques achoppent sur des « propositions indécidables ». Heisenberg définit le principe d'incertitude en mécanique quantique, Einstein les théories de la relativité, Gödel le théorème d'incomplétude en logique formelle... Dresser un état des connaissances au milieu du XXe siècle consistera aussi à faire naître une réflexion collective en essayant notamment de décroiser les disciplines. « *Le principal fruit de la méthode scientifique est la lucidité. C'est aussi la possibilité de l'invention*²⁹. » L'encyclopédisme revêt alors un aspect pédagogique dans le but de développer un esprit critique.

1.2. Pourquoi et comment classer les livres ?

Tout d'abord, la filiation apparaît bien entre les taxinomies scientifiques, philosophiques ou encyclopédiques et les systèmes de classification des livres en bibliothèques et en librairies, dans les catalogues et les bibliographies.

La classification documentaire, encyclopédique et systématique, organise les connaissances en classes auxquelles s'ajoutent des sous-classes. La structure est généralement hiérarchique, allant du général au particulier. De plus, elle établit des

²⁹ QUENEAU Raymond, Présentation de l'*encyclopédie de la pléiade*, Gallimard, 1956, 61 p.

relations entre les différentes notions. Il est alors possible de regrouper les notices bibliographiques selon leurs indices. On obtient ce qui s'appelait autrefois un catalogue systématique, avec accès par l'indice, lorsque les fichiers papier régnaient sans partage dans les bibliothèques. Ensuite, le second apport majeur de la classification réside dans le rangement physique des documents sur les étagères, le classement, selon un certain ordre grâce à la cote établie à partir de l'indice et souvent des trois premières lettres de l'auteur. La cote est l'adresse du livre. Un livre n'occupe qu'une seule et unique place en rayon. Les livres se trouvent regroupés par sujet. « *Aby Warburg (1866-1929), à Hambourg avait découvert la loi de la lecture qui préside à toute bibliothèque de travail : la loi du bon voisin. Si vous avez bien disposé vos livres, l'information que vous cherchez se trouve toujours dans le livre voisin de celui que vous avez pris.* »³⁰ L'intérêt de la classification est d'organiser les collections afin d'orienter le lecteur entre les rayonnages de façon à ce qu'il « *braconne* »³¹ et qu'il élabore un parcours intellectuel de livre en livre avec toujours la possibilité de trouver le livre voisin.

Il est d'ailleurs parfois décevant de demander à un étudiant, même aguerri à la recherche, s'il songe à utiliser l'indice pour trouver d'autres livres portant sur le même sujet, tant dans le catalogue que sur les rayonnages. « *Très peu de lecteurs utilisent le catalogue : ceux qui le font se servent uniquement de la fonction de localisation* »³². L'indice, même simplifié, n'est quasiment jamais parlant pour l'usager des bibliothèques. L'indice se cantonne alors pauvrement au rangement des documents. Pourtant, qu'il soit constitué de chiffres romains ou arabes, il enjambe allègrement les barrières linguistiques et atteint ainsi une dimension internationale. Néanmoins, il demeure, la majeure partie du temps, muet, amputé de sa valeur intrinsèque. La classification documentaire ne serait-elle qu'une vue de l'esprit du bibliothécaire ? Les différents classements qui en découlent ont-ils touché à leurs limites avec l'essor de l'informatique et des langages documentaires ?

³⁰ MANGUEL, Alberto. « La lecture n'est jamais une distraction », *Livres Hebdo*, n° 566, 27 août 2004, p. 88-90.

³¹ Selon l'expression de Michel de Certeau.

³² DUJOL Anne, *Le clair et l'obscur*, Centre Georges Pompidou, 1985.

1.2.1 Les classifications en bibliothèque

Dans le domaine bibliographique, en 1804, Brunet définit la première classification conséquente pour l'ensemble des bibliothèques européennes au XIXe siècle avec cinq grandes classes (théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres, histoire) mais aux Etats-Unis, à la fin du siècle, les grandes classifications encyclopédiques apparaissent en rapport avec l'essor des bibliothèques, des collections et des publics : celle de Melvil Dewey et *l'Expansive classification* de Ammi Cutter pour la Bibliothèque du Congrès. La classification Dewey donne naissance à une version belge, en 1895, sous la houlette de Paul Otlet, intitulée la Classification décimale universelle (CDU). Ranganathan, bibliothécaire indien, créera en 1933 la *Colon Classification* et introduira la notion de facettes. Il s'agit en fait de caractériser un sujet selon plusieurs aspects prédéfinis qui peuvent être mis en rapport. Ranganathan en a reconnu cinq : « la personnalité », « la matière », « l'énergie », « le temps » et « l'espace ». Par la suite, lui et ses disciples ont réussi à assembler jusqu'à une centaine de facettes. Toutefois, la Colon Classification est assez rarement utilisée en dehors de l'Inde.

Bien que les classifications se trouvent aujourd'hui concurrencées par les thesaurus, elles sont toujours utilisées en bibliothèque à un niveau international et alimentent une recherche théorique vivante à travers notamment la revue *International Classification*.

Le propos se limitera aux deux grandes classifications couramment utilisées en bibliothèques de nos jours, la classification Dewey et la classification décimale universelle afin d'en dégager les principes.

1.2.1.1 La classification décimale Dewey (CDD)

Melvil Dewey est un bibliothécaire américain d'Amherst College à New York qui donne la première mouture de la « *Dewey Decimal Classification* » en 1876.

Pour Melvil Dewey, le savoir humain a besoin d'un outillage intellectuel préliminaire constitué de bibliographies, dictionnaires, d'ouvrages généraux qui forme la première grande classe (000). Ensuite, le savoir s'articule autour de la raison, la mémoire et l'imagination. La raison ouvre sur l'essence de l'homme et des choses c'est-à-dire la philosophie et la psychologie (classe 100). Elle décompose ensuite les relations de l'homme avec Dieu (classe 200), avec les hommes eux-mêmes, dans la société (classe 300 sciences sociales), par le langage (classe 400 philologie), avec les choses, en les connaissant (classe 500 sciences pures), en les utilisant (classe 600 sciences appliquées). L'imagination, quant à elle, se dissocie en créations du génie humain à travers les œuvres artistiques (classe 700 beaux-arts) et les œuvres littéraires (classe 800 littérature). Enfin, la mémoire débouche sur les archives et l'habitat (classe 900 histoire et géographie).

La classification encyclopédique de Melvil Dewey organise donc les connaissances humaines en dix grandes classes principales allant de 0 à 9, elles-mêmes découpées hiérarchiquement en cent divisions allant de 001 à 999. Chaque division principale se divise donc en 10 divisions qui se divisent encore chacune en 10 subdivisions. La classification Dewey est très évolutive et c'est ce qui explique en partie son succès à travers le monde dans au moins 135 pays soit plus de 200 000 bibliothèques avec une traduction dans plus de 30 langues et ses multiples rééditions, aujourd'hui la 21^e en 2002. Par un simple ajout d'une décimale, elle est capable de prendre en compte des connaissances récentes. Des tables auxiliaires précisent les indices principaux c'est-à-dire les trois premiers chiffres qui forment l'indice. Elles ajoutent un complément d'information quant aux dates, lieux, peuples, langues, formes. Si l'indice possède au minimum trois chiffres, les trois autres chiffres qui peuvent leur être adjoints (séparés des trois premiers chiffres par un point) correspondent aux différentes subdivisions. Bien que le système de classification offre en théorie un développement arborescent de l'indice, celui-ci ne dépasse guère les six chiffres.

Outre l'indice chiffré dont la compréhension se joue des barrières linguistiques, le succès de la CDD tient aussi à l'ajout d'un index alphabétique en fin de volume suffisamment développé pour autoriser une recherche en langage naturel.

La critique majeure faite à la CDD pointe l'architecture générale du savoir telle qu'on la concevait à la fin du XIX^e siècle aux Etats-Unis. Ainsi, par exemple, la philosophie et la religion qui représentaient peut-être 10% de la production éditoriale à cette époque sont aujourd'hui loin d'occuper un tel pourcentage dans la masse éditoriale produite chaque année. De plus, les religions non-chrétiennes n'apparaissent que dans la division 29 ce qui correspond à un dixième de l'espace dévolu aux religions. De la même manière, les littératures et l'histoire européennes sont dominantes dans la classification de même qu'elles sont omniprésentes dans les rayonnages de la Bibliothèque du Congrès à Washington. La littérature et la linguistique des pays non occidentaux (Afrique, Asie) occupent à chaque fois la dernière tranche de l'indice (490, 890). Le découpage du droit est plus significatif pour le monde anglo-saxon.

Un autre inconvénient réside dans la notation décimale elle-même puisque la CDD présente un découpage de chaque discipline en dix divisions spécifiques, classification décimale oblige alors qu'en réalité, chaque discipline n'est pas nécessairement divisible en branches encore divisibles en dix sous-branches.

Enfin, et on touche là à la rigidité de toute classification qui semble annihiler le concept même d'interdisciplinarité, on trouve ici aussi une justification possible à la tentation de présenter les collections en pôles thématiques. La CDD répartit la connaissance par grandes disciplines, philosophie, religions, sciences, techniques, arts, littérature... et non par sujets (l'enfant, la vieillesse, la ville...). Les ouvrages qui traitent un même sujet, la ville par exemple, peuvent donc être dispersés entre plusieurs disciplines : les sciences sociales, l'architecture, la géographie...

Les bibliothèques universitaires françaises abandonnent progressivement la CDU au profit de la CDD, soutenues dès 1988 par la Direction des bibliothèques, des

musées et de l'information scientifique et technique (DBMIST) qui préconisaient aussi la mise en accès libre des collections³³. Ainsi, la Bibliothèque nationale de France, les bibliothèques municipales, les BDP utilisent la CDD pour les documentaires (soit tous les livres moins les romans et les bandes dessinées). Dès lors où l'on recherche le confort de l'utilisateur qui est susceptible de fréquenter les médiathèques et les bibliothèques universitaires et dans le cadre d'une mise en réseau de toutes les collections, l'homogénéisation des classifications rendraient la recherche documentaire plus aisée et plus cohérente.

1.2.1.2 La Classification décimale universelle (CDU)

« Il y a un vertige taxonomique. Je l'éprouve chaque fois que mes yeux tombent sur un indice de la Classification décimale universelle (CDU). Par quelles successions de miracles en est-on venu, pratiquement dans le monde entier, à convenir que : 668.184.2.099 désignerait la finition du savon de toilette et 629.1.018-465 les avertisseurs pour véhicules sanitaires, cependant que : 621.3.027.23, 621.436 : 382, 616.24-002.5-084, 796.54, 913.15 désigneraient respectivement : les tensions ne dépassant pas 50 volts, le commerce extérieur des moteurs Diesel, la prophylaxie de la tuberculose, le camping et la géographie ancienne de la Chine et du Japon ! »³⁴

Deux Belges, Paul Otlet et Henri Lafontaine, font paraître une édition complète de la classification décimale universelle en 1905, classification encyclopédique qui s'inspire de la classification Dewey dès 1895 en reprenant les mêmes grands ensembles de classement. Elle est surtout utilisée depuis la Belgique jusqu'aux pays nordiques. Comme la CDD, la CDU est basée sur un principe de hiérarchie et une notation décimale qui dépasse les barrières linguistiques. Son originalité tient à la combinaison possible d'éléments de la classification. L'indexation qui en résulte est beaucoup plus fine. La combinaison, par exemple, d'indices sociologiques, géographiques ou historiques entre eux, peut rendre compte, à travers l'indexation, de l'interdisciplinarité d'un ouvrage et tout au moins restituer son contenu de façon plus précise. Une table des divisions communes auxiliaires permet de mentionner les caractéristiques d'un ouvrage à travers des subdivisions

³³ Le 17 août 1988, la DBMIST donne des recommandations aux bibliothèques universitaires concernant le traitement des documents acquis et leur mise à disposition des lecteurs. Elle stipule : « Les instructions de 1962 avaient préconisé la pratique de la CDU mais il a paru impossible de maintenir ce choix alors qu'elle n'est pas tenue à jour et que ses perspectives d'avenir sont trop aléatoires. »

³⁴ PEREC Georges, *Penser/Classer*, Fayard, 1982, p. 117-118.

de temps, de lieu, de forme. Un index alphabétique représente une clé d'accès pour toute recherche dans la CDU.

Bien que la CDU se soit imposée dans les bibliothèques universitaires françaises entre les années 50 à 70 à cause du bon recouvrement de la classification dans les domaines scientifiques et techniques, le manque de mise à jour, l'absence de la CDU dans les notices nord-américaines ont abandonné l'emploi de la classification décimale universelle au profit de celle de Dewey.

Toutefois, la véritable raison se loge peut-être dans la complexité des cotes, quasi illisibles pour les lecteurs comme pour l'ensemble du personnel des bibliothèques. Il apparaît certainement dérisoire, à l'heure des thésaurus et de la recherche informatisée sur tout le corps de la notice, de vouloir restituer le contenu intellectuel d'un document à travers son indice. Que penser d'un indice comme 34(038)=20=40 désignant un dictionnaire juridique anglais-français ? Néanmoins, il est possible de tenir à jour une liste d'indices simplifiés qui évite notamment l'emploi de signes diacritiques et ramène ainsi la CDU au niveau de lisibilité de la Dewey. Le risque existe aussi de cloisonner les sujets en cherchant à analyser trop finement le contenu d'un document et en voulant l'exprimer le plus précisément possible. On peut enfin relever que la classe 4 n'existe pas, ce qui ramène assez logiquement les langues en classe 8 mais oblige à multiplier les subdivisions.

La visée encyclopédique d'une classification documentaire comme la CDU pointe sur un projet d'unification du savoir accessible à tous et ouvre sur une connaissance exhaustive et unifiée qui aboutirait à la socialisation et à l'émancipation de tout un chacun. Pour Paul Otlet, le document est à la base de son projet encyclopédique. Le « biblion » (ou bibliogramme ou document) contient une pensée humaine conçue comme une « *grandeur universelle et intemporelle*³⁵ » sous la forme d'un support (livre, estampe, photographie, disque phonographique, film...). L'unité du savoir est faite à partir de l'interprétation et du classement d'un texte dont l'opacité doit être traduite avant une éventuelle investigation plus

³⁵ VAN BINSBERGEN Erik H.W., « Le livre universel », *La philosophie de la classification décimale universelle*, Liège : Ed. du Centre de lecture publique de la communauté française de Belgique, 1994, p. 137-160.

poussée par un lecteur. Le problème qui se pose n'est pas de posséder la totalité du savoir mais d'avoir accès à la connaissance. La CDU, dans sa dimension encyclopédique, offre un accès universel aux documents eux-mêmes. La CDU a été pensée à la suite des principes énoncés par Diderot et d'Alembert avec l'idée que le savoir doit devenir propriété commune donc accessible à tous. La CDU a toujours sa place dans les bibliothèques universitaires. La coopération entre tous les grands systèmes de classification est toujours plus productif qu'une éventuelle rivalité entre les grandes classifications.

1.2.2 Les limites de la classification

Il existe des limites à la classification. Afin d'appréhender le monde dans son fourmillement et sa globalité, la pensée impose la création de catégories stables et figées mais la nature ne saurait être sécable et compartimentée de même que les connaissances humaines. Umberto Eco se demande ce que penserait Kant devant un ornithorynque, animal à queue de castor, bec de canard, pondant des œufs et allaitant ses petits ³⁶. L'animal défie toutes sortes de classifications anatomiques et les taxinomistes n'y voient pas là un cas isolé. Georges Perec (1936-1982) qui a été documentaliste au CNRS avant d'être écrivain à plein temps parlait de la difficulté à distribuer le monde dans un système classificatoire, d'après une loi universelle régentant tout selon un code unique : « ...deux hémisphères, cinq continents, masculin et féminin, animal et végétal, singulier pluriel, droite gauche, quatre saisons, cinq sens, douze mois, vingt-six lettres. Malheureusement ça ne marche pas, ça n'a jamais marché, ça n'a même jamais commencé à marcher, ça ne marchera jamais.³⁷ »

Dans la classification documentaire, l'informatique, en tant que discipline, est aussi un exemple révélateur dans le domaine des connaissances. L'informatique est passé, dans la classification décimale universelle, de la classe 6, techniques et sciences appliquées à la classe 0, généralités. Or, l'informatique est applicable à

³⁶ **ECO Umberto**, *Kant et l'ornithorynque*, Grasset, 1999.

³⁷ **PEREC Georges**, *Penser/Classer*, Hachette, 1985.

presque tous les domaines de la connaissance. La table auxiliaire de forme pourrait remédier en partie à cette carence en mentionnant l'aspect informatique dans une discipline donnée. La classification ne rend compte qu'imparfaitement des développements de l'informatique dans un domaine spécifique.

Une classification n'est pas un descriptif du contenu mais un moyen de classer de façon cohérente les ouvrages. Les classifications en tant que représentation des connaissances sont critiquables de par leur rigidité, la pauvreté de l'indexation qu'elles induisent, les relations sémantiques limitées entretenues entre les notions hiérarchisées et strictement inclusives mais surtout face à l'essor de l'informatique dans la chaîne documentaire, l'utilisation de thésaurus pour l'indexation matière, la recherche informatisée plein texte. Pourtant, elles n'en constituent pas moins un socle sur lequel s'échafaudent et s'articulent l'ensemble des connaissances humaines avec une relative efficacité. Il ne s'agit pas pour autant de cantonner les systèmes de classification dans l'empirisme ou l'approximatif mais de les élaborer de manière fixe et cohérente en fonction de l'état des sciences actuelles et de façon suffisamment souple pour inclure les mutations progressives ou l'abandon de certaines catégories devenues obsolètes.

A partir d'une structure solide des connaissances ainsi architecturées (CDD ou CDU), les livres présentés dans les collections des bibliothèques n'épouseraient pas nécessairement le parti pris d'un encyclopédisme visant la totalité des savoirs mais bien plutôt un encyclopédisme relatif qui privilégierait l'organisation de connaissances au diapason d'une réalité sociale et scientifique extérieure au monde des bibliothèques. Cela est peut-être à rapprocher du distinguo entre éducation et culture dans le sens où l'éducation relève de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul, un socle sur lequel s'appuiera la culture, plus apte à butiner d'un livre à un film, d'un spectacle vivant à un tableau, lançant des passerelles entre des domaines apparemment disparates, selon les affinités de chacun.

Si la classification, dans son souci permanent d'opérer l'unité du savoir, apparaît comme un préalable nécessaire au fondement de toute bibliothèque, elle est aussi

susceptible d'être contrecarrée quant à la mise en libre accès des collections. Les pôles thématiques induisent alors un plan de classement global qui prévaut alors sur la classification.

2. Les collections en libre accès

1. L'accessibilité des espaces

Les bibliothèques universitaires ont dû ouvrir leurs collections à un public élargi d'après-guerre et les instructions d'août 1962 allaient dans ce sens : instaurer le libre accès avec un classement en CDU et créer deux niveaux, un premier niveau pour les 1^{er} et 2^e cycles, un second niveau pour le 3^e cycle, la recherche et les enseignants. Les recommandations de 1988 tentèrent de limiter l'utilisation de la CDU au profit de la Dewey, « *Une classification est destinée à un classement des livres en rayon, non à une analyse fine du contenu et entre autre de l'interdisciplinarité*³⁸ », toujours avec la perspective d'ouvrir encore davantage les collections aux usagers. La directive préconise aussi l'abandon de la présentation des documents par niveaux d'étude avec une coupure au second cycle, « *le niveau le plus spécialisé s'adressant aux étudiants de maîtrise, au troisième cycle et aux enseignants*³⁹ ».

Les espaces disponibles, leur imbrication conditionnent tout le travail théorique concernant le choix de la classification et la mise en libre accès des collections. Que ce soit à Grenoble ou à Toulouse, les deux bibliothèques universitaires de sciences humaines ont dû subir les diktats du bâtiment, obligeant à jongler entre les rayonnages à caser et les espaces réellement disponibles. Lors d'un entretien à Toulouse Le Mirail⁴⁰, il est apparu que les espaces ouverts conçus par l'architecte Pierre Riboulet ont été cloisonnés afin de respecter des consignes de sécurité données par les pompiers du département.

³⁸ BETHERY Annie. « Liberté bien ordonnée : les classifications encyclopédiques revues et corrigées », *BBF*, 1988, t. 33, n° 6, p. 450-455.

³⁹ DBMIST. Directive du 17 août 1988.

⁴⁰ Visite et entretien à la BU Toulouse Le Mirail le 18 novembre 2004.

Il est nécessaire de penser et de mettre en place une stratégie globale de mise en espace des collections en prenant en compte les documents, la façon de les présenter, le classement, le mobilier. L'espace sert à communiquer avec l'utilisateur de la bibliothèque. « *En matière de culture, la manière d'offrir est indissociable de l'objet offert* » écrit le sociologue Jean-Claude Passeron. Comment la mise en espace des documents peut-elle amener à les découvrir, les connaître et les utiliser ?

1.1. La signalétique

Qu'un bibliothécaire essaie de se repérer dans une grande surface spécialisée dans le bricolage avec l'espoir de trouver des écrous et des rondelles ! La travée centrale ouvre sur des travées perpendiculaires avec une signalétique aux contenus presque ésotériques. Pour un lecteur, la signalétique en bibliothèque est encore plus absconse car la masse des livres est autrement plus conséquente et uniforme que des matériaux de construction facilement repérables et identifiables.

Les espaces de la bibliothèque où s'organisent les collections sont rarement investis avec aisance par les publics. La circulation doit pouvoir se faire entre les rayonnages. Les zones doivent pouvoir être clairement identifiables par l'espace dévolu et grâce à la signalétique.

La signalisation d'une bibliothèque va permettre d'orienter des usagers hétérogènes tant dans leurs capacités à se repérer et à se déplacer que dans les usages qu'ils souhaitent faire du bâtiment.

Une bonne signalisation doit apporter à la fois des repères (notamment à l'aide de couleurs, d'idéogrammes) et des réflexes. Il faut toutefois avoir conscience que la signalisation n'est réellement pertinente qu'à l'instant où l'utilisateur découvre et s'approprie les lieux. Ensuite, les repères visuels agissent comme des aides-mémoire.

La signalétique demeure incontournable. Elle répond à plusieurs exigences. Il est tout d'abord inutile de la surcharger. Sa lecture doit être rapide et claire. Par contre, elle doit être hiérarchisée en trois ou quatre niveaux au maximum repérés par la taille des caractères et les lieux d'accrochage (murs, plafonds, surfaces vitrés, les hampes en haut des rayonnages ainsi que les tranches et les tablettes des rayonnages). On peut noter qu'une signalisation fine sur les tablettes des rayonnages est très appréciée pour se repérer au sein d'une discipline mais que souvent une lecture des dos de livres par l'utilisateur constitue une signalisation fine tout aussi efficace. Enfin, la signalisation doit être bien fixée mais rester amovible afin d'évoluer.

Toutefois, la plus grande affiche peut demeurer invisible à quelqu'un qui aura pourtant le nez dessus. De plus, la signalétique traduit la difficulté à communiquer de façon à être compris par tous. Cela relève probablement de la haute voltige sémantique. La signalisation sur les rayonnages qui devrait servir de guidage dans les champs disciplinaires est souvent une traduction littérale des indices qui émane des tables de la classification et qui n'appartient pas au langage commun. Par exemple, que veut-on signifier lorsque l'on parle de « didactique des langues » ? Bien sûr, on peut aisément imaginer qu'un étudiant en lettres comprenne un tel vocabulaire mais rien ne dit qu'il sache quels livres on peut trouver derrière cette étiquette. En fait, l'utilisateur devrait toujours pouvoir avoir le choix entre l'utilisation d'un dispositif écrit et une information verbale, l'un relayant l'autre.

Il serait peut-être utile de reprendre certains des éléments graphiques de la signalétique dans un module d'orientation multimédia qui serait installé sur chaque poste informatique.

1.2. L'aménagement des espaces

De nombreuses recommandations existent à ce sujet et il est inutile d'entrer dans le détail. Toutefois, en mettant de côté toute la problématique liée à l'utilisation et à la perception de la lumière dans l'architecture de la bibliothèque, il ne faut pas

mésévaluer les volumes du bâtiment qui influent sur la présentation des collections en imposant des ruptures dans un plan de classement linéaire comme la CDU ou de la CDD l'impose. Dans chaque secteur, il convient de ne pas compter en mètres linéaires mais en volumes. L'alignement du mobilier, avec des points de fuite trop nombreux, gomme les repères. Par la mise en espace des documents, il faudrait chercher à mettre l'utilisateur au centre des collections et à faire en sorte que le secteur prédéfini puisse être perçu dans son intégralité c'est-à-dire contenu en entier dans le champ de vision du lecteur selon les préconisations faites par Brigitte Richter⁴¹. Il est toutefois difficile de déterminer combien de tablettes et de livres peuvent être appréhendés par un lecteur, peut-être « *deux ou trois tablettes dans un seul regard*⁴² ». Un secteur ne peut être réduit à cette taille mais l'espace peut être suffisamment circonscrit et restreint afin d'englober cinq étagères de cinq tablettes chacune, soit un millier d'ouvrages présentés comme un ensemble immédiatement perceptible par l'utilisateur. Il est recommandé de ne pas dépasser 200 ouvrages par indice.

L'aménagement de l'espace n'est jamais anodin et il témoigne des préoccupations majeures qui ont présidé à son agencement : surveiller les usagers, les rendre autonomes, les guider de bout en bout, les contraindre au silence ou les inviter à parler sans gêner l'entourage. Plusieurs vitesses de lecture sont données par le mobilier secondaire : fauteuil ou simple chaise, table, tablette, pupitre, présentoir.

Il est aussi une manière de représenter le monde et les schémas d'implantation du mobilier établis sur une hypothèse de classement qui privilégierait une multitude de centres d'intérêt pourrait aboutir à une présentation de type alvéolaire, en nid d'abeilles où les collections sembleraient comme repliées sur elles-mêmes. Un tel aménagement ne rendrait pas lisible et visible les espaces publics, la « topographie des savoirs⁴³ » ne pouvant pas être immédiatement perçue dans son ensemble.

⁴¹ **RICHTER Brigitte**. « Espaces de lecture », *BBF*, 1988, n° 6, p. 444-449.

⁴² **FROGER Rémi**. « Classement systématique ou par centres d'intérêt », *Organiser le libre accès*, IFB, 1995, p. 33-44.

⁴³ « Les topographies du savoir », *BBF*, 2001, t. 46, n° 1, p. 78-94.

Bruno Carbone⁴⁴ préconise aussi d'introduire des formes circulaires à l'intérieur d'espaces rectangulaires afin « *de retrouver une conception de l'espace profondément enracinée dans la vie et dans l'humain*⁴⁵ » et aussi de traduire l'idée du cercle de la connaissance en rapport avec l'étymologie du terme « encyclopédie ».

Quoi qu'il en soit, l'implantation de mobilier doit être à la fois rigoureuse, souple et logique, cohérente avec le classement décimal : « *comme sur une portée musicale, les alignements sont rythmés par des respirations (élargissement des espaces entre les rayonnages de temps en temps, mobiliers de forme ou de hauteurs parfois différentes, etc.)*⁴⁶ ». Les aménagements permettent de passer sans rupture d'un champ documentaire à un autre, avec fluidité. Dans la libre circulation du public, des espaces sont à prévoir dans l'ensemble de la bibliothèque pour lui signifier symboliquement les zones réservées au travail qui exigent attention et concentration.

Toutefois, le savoir peut-il être composé à partir d'unités juxtaposées que la mise en espace transpose ? Il serait sans doute souhaitable de restituer le savoir comme un ensemble évolutif, ordonné autour d'axes structurants. Les espaces thématiques rendraient davantage compte d'un savoir unifié et gommeraient la représentation d'un « *savoir en miettes ou un savoir en pièces détachées rangées dans différents casiers*⁴⁷ ». La classification existante, à l'intérieur des espaces thématiques, serait préservée.

⁴⁴ CARBONE Bruno. « De l'esprit des collections », *BBF*, 1995, t. 40, n° 3, p. 27-33.

⁴⁵ HUYGHE René. *Formes et forces : de l'atome à Rembrandt*, Flammarion, 1971, 443 p.

⁴⁶ DUPERRIER Alain, « Les pôles thématiques à la bibliothèque de Limoges », *BBF*, 2001, t. 46, n° 1, p. 78-94.

⁴⁷ CARBONE Bruno. *Ibidem*.

2. La constitution de pôles documentaires

2.1. Le classement par centres d'intérêt

2.1.1 Raisons d'être

Bien que le classement par centres d'intérêt ne concernent pas directement les bibliothèques universitaires en sciences humaines, il n'en constitue pas moins les prémisses du classement par pôles thématiques qui s'ensuivra.

A travers sa médiathèque Louis Aragon ouverte en 1988, la ville du Mans aura été une des pionnières dans l'intronisation en France de la nouvelle classification par centres d'intérêt. Brigitte Richter, la directrice de la bibliothèque municipale à l'époque, prônait une stratégie de communication dont la mise en espace des collections par centres d'intérêt ne constituait qu'un des éléments. La signalisation, la disposition du mobilier ainsi que ses connotations symboliques, ses différentes fonctionnalités, ses aspects décoratifs contribuaient alors pleinement à la mise en espace des collections. Le but d'un tel classement était d'être immédiatement compréhensible par des lecteurs peu férus des classifications usitées traditionnellement dans les bibliothèques à l'instar de la classification décimale Dewey notamment. Il y avait urgence à ouvrir les collections au plus grand nombre et à s'adresser à une partie importante de la population qui ne fréquentait par la bibliothèque. Soit le lecteur aura une idée précise de ce qu'il cherche et devra savoir utiliser les catalogues à sa disposition et dans ce cas la cote n'aura pas d'autre signification que de localiser un document, soit le lecteur n'aura pas d'idée précise de lecture et il partira presque au hasard des rayonnages avec toutefois le désir de trouver un livre selon ses centres d'intérêt. Le classement qui en découle vise à « *placer le livre là où le lecteur s'attend à le trouver*⁴⁸ ». Ainsi, il ne s'agit plus de guider le lecteur en traduisant simplement des indices par des mots issus en

⁴⁸ RICHTER Brigitte. « Espaces de la lecture : nouvelles stratégies de communication », *BBF*, 1988, t. 33, n° 6, p.448.

droite ligne des tables de la classification Dewey mais bien de rendre intelligible la signalisation par l'utilisation de mots compréhensibles par tous. A cela s'ajoute le besoin de recentrer les documents sur un sujet que la classification Dewey disperse. Par exemple, le sujet « automobile » peut être traité d'un point de vue technique, de la compétition, du droit et de l'assurance, de la santé, de la pollution... ce qui fait dire à Brigitte Richter que « *les classifications décimales fonctionnent par rapport à la complexité des collections et non par rapport aux besoins des lecteurs et à leurs manières de chercher*⁴⁹ ». Il y a là un parti pris de démocratisation d'un savoir purement intellectuel auquel s'associent un savoir-faire (l'intelligence pratique se trouve ainsi réhabilitée) et un savoir-agir à partir des livres. La bibliothèque devient une interface entre le monde des livres et la vie extérieure à la bibliothèque en intégrant notamment des documents à caractère social et pratique. Le document doit être en prise avec l'actualité. Il est même envisagé que le lecteur enrichisse les fonds de la bibliothèque « *en versant l'information intéressante* ».

2.1.2 Les contraintes

Les débats souvent polémiques qui ont suivi concernaient surtout le type de classification adopté à savoir la fabrication de nouveaux ensembles pluridisciplinaires ? Comment les constituer afin qu'ils répondent aux attentes présumées des publics, qu'ils rassemblent un nombre optimal de documents et qu'ils demeurent pérennes ?

La question qui se pose est de cerner les attentes et les attitudes des lecteurs très différentes d'une personne à l'autre. La conception des centres d'intérêt ne reposait alors sur aucune étude sociologique fiable. Au demeurant, comment pourrait-on l'élaborer afin qu'elle constitue un fondement solide ? « *Les inventeurs [des centres d'intérêt] ont été conduits à présumer une subjectivité collective hautement floue, relevant plus d'une sorte de psychologisme social que de faits*

⁴⁹ RICHTER Brigitte. Ibidem., p. 447.

*éprouvés*⁵⁰. » De plus, la volonté d'approcher et de séduire un nouveau public où l'organisation de la bibliothèque ainsi que le livre n'entrent pas dans leurs représentations sociales tend à niveler par le bas les publics traditionnels et la bibliothèque elle-même sous le simple prétexte que la classification systématique (bâtie aussi en référence à des disciplines universitaires) demeurerait incompréhensible aux nouveaux publics visés. Ainsi, est-ce que le champ couvert par la bioéthique devient plus accessible et plus parlant dans un centre d'intérêt intitulé « Bien-être et santé » ?

Souvent, les formulations retenues parlent de « nature », « loisirs », « santé », « famille » et s'intègrent soit dans « l'air du temps » soit dans « la vie quotidienne » avec une indéniable connotation péjorative concernant le niveau culturel considéré. Les centres d'intérêt à visée pluridisciplinaires se situent à côté d'incontournables divisions disciplinaires comme l'histoire, les sciences et les techniques...

Une autre contrainte consiste à sous-classer les documents d'un centre d'intérêt lorsque celui-ci s'avère trop conséquent. La logique commanderait d'adopter la classification systématique bien qu'il puisse y avoir des ruptures dans la linéarité des cotes. La construction de « sous-centres » soulèverait des contraintes identiques à la création des centres d'intérêt eux-mêmes.

Enfin, il convient de tenir compte de l'évolution des centres d'intérêt dans la durée. Les aspirations du public changeant, les thèmes supposés y répondre feront de même. Il n'y a rien de plus volatile que « l'air du temps » et il conviendra d'éviter de recoter régulièrement les livres de la bibliothèque.

En fait, au-delà d'une certaine importance, les collections d'une bibliothèque ne sont plus aisément visibles dans leur ensemble et compréhensibles dans l'espace public du libre accès. Si les centres d'intérêt revêtent une certaine pertinence pour

⁵⁰ **FROGER Rémi.** « Classement systématique ou par centres d'intérêt », *Organiser le libre accès*, Villeurbanne : Institut de formation des bibliothécaires, 1995, p. 34.

les bibliothèques de petite et de moyenne importance où le lecteur arrive encore globalement à appréhender l'offre documentaire, ils deviennent inadaptés pour mettre en valeur des collections plus riches. Ainsi, des bibliothèques organisées en centres d'intérêt reviennent à la classification Dewey à l'occasion d'un déménagement ou d'un réaménagement des locaux comme à la bibliothèque de Limoges classée maintenant par pôles thématiques.

2.1.3 Les apports

Les pôles thématiques vont s'appuyer à leur tour sur la réflexion théorique et les réalisations pratiques relatives aux centres d'intérêt. Ainsi, la distinction entre la classification et le classement va apparaître beaucoup plus nettement lors de nouveaux aménagements de bibliothèques. Les centres d'intérêt ne sont pas « *une nouvelle classification mais un arrangement non technique, facile et rapide de livres en prêt*⁵¹ » concernant un public « *sans plan de recherche établi* ».

Ensuite, l'organisation des espaces est conçue dans une relative autonomie par rapport au mode de classement retenu. « *On ne placera pas au hasard les secteurs documentaires dans l'espace. On ne les placera pas non plus en suivant obligatoirement le plan de la classification*⁵². »

Enfin, les pôles thématiques chercheront aussi, en s'inspirant des centres d'intérêt, à suppléer au découpage disciplinaire des classifications décimale Dewey et universelle, CDD et CDU, afin de mettre en avant des domaines thématiques à cheval sur plusieurs disciplines.

⁵¹ **ROY Richard**, « Classer par centres d'intérêt », *BBF*, 1986, t. 31, n° 3, p. 228.

⁵² **RICHTER Brigitte**, op. cit., p. 447.

2.2. Le classement par pôles thématiques

2.2.1 A l'origine de la réflexion

La Bibliothèque nationale de France sert de locomotive et de référence à l'ensemble des bibliothèques françaises quant à l'utilisation de la classification décimale Dewey et au classement par pôles thématiques de ses collections en accès libre situées en haut-de-jardin. Au cours de différents entretiens, de vive voix, par téléphone ou par courrier électronique, lorsque je cherchais à connaître la motivation première qui poussait à adopter le classement par pôles thématiques, la BNF constituait presque invariablement la pierre angulaire de la réflexion avec en toile de fond l'exemple de la bibliothèque universitaire de Paris 8, plus accessoirement l'université catholique néerlandaise de Tilburg ou l'université libre de Bruxelles.

A travers ses pôles thématiques, la bibliothèque souhaite donner du sens à l'encyclopédisme de ses collections. Les pôles supposent aussi des liens avec l'ensemble des connaissances. L'unité et l'ordre ne se trouvent donc pas malmenés. Bruno Carbone disait : « *Il serait dangereux d'abandonner la vocation encyclopédique des grandes médiathèques pour les transformer en bibliothèques spécialisées, juxtaposées. L'organisation en grands axes thématiques permet de maintenir l'unité de l'ensemble, de l'organiser et de le structurer... La médiathèque doit être un outil d'intégration des connaissances, des pratiques culturelles et des loisirs, dans toute leur unité, leur diversité et leur interrelation*⁵³. »

Chaque pôle thématique rassemble les ouvrages, les périodiques papier, les ressources électroniques ainsi que tous les autres documents qui se rapportent aux disciplines du pôle. Le pôle est construit sur une classification encyclopédique

⁵³ CARBONNE Bruno. « Organisation et mise en espace de connaissances », *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, 1996, 1^{er} trimestre, n° 170, p. 13.

préalable avec l'indexation et la cotation adéquates. Il regroupe des documents selon une logique de contenu. Ainsi, des domaines auparavant éclatés par la classification systématique peuvent être mis en avant. Enfin, l'interdisciplinarité retrouve une certaine lisibilité puisque des domaines connexes se trouvent rassemblés dans un même espace.

Le principe s'avère séduisant mais surtout il pose le problème alors en plein essor de l'interdisciplinarité dans les études et la recherche universitaires et de la relative rigidité des classifications systématiques. Avec la mise en libre accès massive des collections des bibliothèques universitaires, la classification décimale universelle se trouve souvent reléguée au profit de la classification décimale Dewey car la cote doit servir au rangement des ouvrages et non à leur indexation analytique. En effet, l'indice CDU traduisait le contenu du document et permettait de constituer un fichier papier systématique. En corollaire, sa lecture devenait complexe, voire incompréhensible *a priori* pour le professionnel non spécialiste du domaine et *a fortiori* pour l'utilisateur de la bibliothèque. L'avènement des fichiers informatisés a rendu caduc le développement des indices CDU mais n'a pourtant pas remis en cause fondamentalement la pertinence de la classification décimale universelle, la réactualisation de la classification Dewey ne constituant pas à elle seule un argument décisif quant à l'abandon de la CDU au profit de la Dewey dans les bibliothèques universitaires.

2.2.2 Typologie

Il peut s'avérer hasardeux de vouloir déterminer des caractéristiques communes à différentes bibliothèques universitaires en sciences humaines et sociales afin d'établir une typologie qui permettrait d'appréhender une réalité complexe et favoriserait ensuite une classification des différents établissements. En effet, chaque bibliothèque a une histoire propre. Elle présente des caractéristiques et un ensemble de contraintes spécifiques ce qui produit parfois des différences importantes lors du choix de la mise en espace des collections de libre accès.

Tous les SCD classés par pôles thématiques et interrogés ne sont pas présentés ci-dessous mais les réponses fournies selon le questionnaire d'enquête sont toutes consultables en annexe que ce soit la bibliothèque universitaire de Reims, celle de Lille 3, de Brest ou encore la bibliothèque de l'IUFM⁵⁴ de Rouen.

Outre les disciplines communes, les bibliothèques présentent des bâtiments et des collections de tailles équivalentes exception faite pour la bibliothèque de Valence dont un des intérêts est de brasser des collections d'ouvrages universitaires et de lecture publique.

Pourtant, dans chacun des établissements, à chaque fois se sont posés les problèmes de cotation, de désherbage, de la place des périodiques ainsi que de la fonction référence de la bibliothèque. On peut remarquer aussi que la classification adoptée, CDU ou Dewey, est toujours modifiée afin d'être adaptée au fonds de la bibliothèque.

Les traditionnelles segmentations par supports (monographies, périodiques...) et par usages (salles de prêt, salles d'étude...) sont peu à peu remises en question dès lors où les services rendus aux publics priment. On assiste alors à une réorganisation des espaces et des collections axée sur les contenus documentaires.

2.2.2.1 *Le SICD2 de Grenoble*⁵⁵

L'affectation des espaces dans le bâtiment a conditionné la répartition des pôles documentaires. Il existe une réelle contrainte des volumes disponibles. C'est la nature des collections qui influe sur l'organisation fonctionnelle de la bibliothèque. Aujourd'hui, la BU de Grenoble est restructurée au deux tiers.

Le SICD a opté pour la constitution de six pôles thématiques à savoir :

⁵⁴ IUFM = Institut universitaire de formation des maîtres

⁵⁵ SICD2 Grenoble = Service interétablissements de coopération documentaire des universités de Grenoble 2 et Grenoble 3. Créé en 1991, il émane de la bibliothèque interuniversitaire de Grenoble et se compose des sections Droit & Lettres avec une surface de 12 000 m². Les universités Pierre-Mendès-France (Grenoble 2 Histoire, Histoire de l'art, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'éducation, Droit, Sciences politiques, Sciences économiques, Gestion) et Stendhal (Grenoble 3 Lettres, Langues & Communication) regroupent l'ensemble des disciplines en sciences humaines et sociales de l'enseignement supérieur grenoblois.

- A. Droit
- B. Sciences économiques . Gestion
- C. Sciences humaines (Arts . Histoire . Géographie . Sciences politiques)
- D. Langues et Littératures
- E. Sciences sociales (Philosophie . Psychologie . Sociologie . Religion . Sciences de l'éducation . Bibliothéconomie)
- F. Références (Méthodologie . Bibliographie . Encyclopédie . Catalogues imprimés . Presse quotidienne)

Dans le pôle disciplinaire B, on trouve par exemple l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Dans le pôle E se situe la bibliothéconomie et dans le pôle F l'information sur les universités, la télévision câblée, Internet...

La bibliothèque est composée d'environ 500 000 livres dont 200 000 sont en libre accès. Tous les usuels et les ouvrages de droit, sciences économiques et sciences politiques étaient classés en CDU alors que les autres documents étaient rangés selon une cotation alpha-numérique de magasin. Après une étude des classifications utilisées dans les autres bibliothèques en France, la classification Dewey a été retenue, un plan de classification avec une liste d'indices à utiliser a été élaborée. La CDU a été adaptée au fonds de la bibliothèque de Grenoble. En Langues et Littératures, les choix précédemment faits par la Bibliothèque nationale de France à travers ses corpus d'auteurs ont été repris à Grenoble.

Tout cela a nécessité la recotation, l'étiquetage et la mise à jour du catalogue pour 180 000 ouvrages soit quatre années de travail.

On peut noter que les pôles thématiques reprennent en partie la structure des enseignements universitaires à l'exemple du droit (pôle A) qui s'impose de fait par son nombre d'étudiants et la taille de ses collections en libre accès. Le pôle B Sciences économiques et gestion reflète l'enseignement dispensé dans deux UFR et une école avec un nombre d'étudiants presque équivalent à celui de droit (plus ou moins 5 000 étudiants). Les concordances ne sont toutefois pas applicables à

tous les secteurs. La philosophie qui est enseignée à l'UFR de Sciences humaines se retrouve à la BU dans le pôle des Sciences sociales.

On peut aussi remarquer que l'éclatement des périodiques dans les différents pôles ne fait pas, ou plus, l'unanimité des bibliothèques universitaires tentées par les pôles thématiques. La BU grenobloise est CADIST⁵⁶ en langues et littératures italiennes. Elle gère 4 713 titres de revues. Elle fait bien la distinction entre les périodiques et les ouvrages dans chaque pôle. Les titres qui pourraient intéresser plusieurs pôles ne voient pas leurs abonnements doublés. Ils se rangent en fonction de leur thématique dominante. Le classement est alphanumérique afin d'éviter les risques de refoulement en cas de changement de titre. C'est d'ailleurs la raison qui a prévalu dans le choix du classement au détriment d'un classement alphabétique pourtant pressenti. En littérature et sciences humaines, on trouvera 10 années en libre accès alors qu'en droit, sciences économiques et sociales, il y aura 40 années en libre accès.

Il existe une réelle volonté de mettre en valeur les collections de périodiques. Un des arguments qui avait prévalu au SICD2 pouvait se formuler ainsi : « *L'accès aux périodiques rangés à l'écart des livres de la discipline recherchée, doit-il être réservé aux plus persévérants ?*⁵⁷ » On peut effectivement se poser la question de la pertinence d'une salle entièrement consacrée aux périodiques de même que leur éparpillement dans la bibliothèque. Toutefois, il n'y a pas plus de raison de retrouver des périodiques dans les pôles thématiques que dans une pièce qui les rassemble tous dès lors où l'on ne se donne pas la peine de les chercher. Une salle des périodiques qui présenterait ses collections par ordre alphabétique, outre le mérite de la lisibilité (un espace circonscrit et immédiatement identifiable), serait à même d'induire une démarche interdisciplinaire chez le lecteur. En effet, la couverture d'un périodique peut accrocher le regard alors que le champ disciplinaire ne correspond pas spécifiquement à celui du lecteur. C'est en tout cas le parti pris de la bibliothèque universitaire de Toulouse 2 Le Mirail.

⁵⁶ CADIST = Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique

⁵⁷ ICARDO Marie-Noëlle. « L'organisation des collections au SICD2 de Grenoble », *BBF*, 2001, t. 46, n° 1, p. 91-94.

2.2.2.2 *La BU Lyon 2 Bron*⁵⁸

Le président de l'Université Lumière Lyon 2 avait déjà fait le choix d'organiser les collections de la bibliothèque universitaire de Bron en pôles thématiques et son souhait s'est trouvé inscrit dans le contrat quadriennal 1999-2002. La nouvelle bibliothèque Chevreul construite sur les berges du Rhône remplacera la bibliothèque centrale incendiée en juin 1999, fusionnera trois bibliothèques intégrées et proposera ses collections en lettres, langues, sciences économiques, juridiques et politiques, histoire de l'art et sciences de l'éducation sous la forme de pôles thématiques. Entre Bron et Chevreul, la présentation des collections sera similaire. Le réaménagement de Bron est suivi de la fusion des collections de plusieurs bibliothèques intégrées soit 25 000 ouvrages à insérer dans les collections déjà constituées de la bibliothèque universitaire de Bron.

7 pôles thématiques répartissent les collections de la BU de Bron.

- Presse, généralités (méthodologie, informatique, introduction aux sciences)
- Arts, **arts du spectacle, sociologie de la culture et des loisirs**
- Economie – Droit – AES
- **Sociologie, information-communication**, philosophie, politique
- **Psychologie**, sciences de l'éducation
- **Histoire, géographie, urbanisme, tourisme**, environnement, religion
- Lettres, langues (dont **allemand et espagnol**), **linguistique**

Les disciplines surlignées sont enseignées en cycle complet à Bron et constituent le cœur du pôle thématique.

Ainsi, par exemple, le pôle Histoire – Géographie va rassembler, outre les indices Dewey commençant par le chiffre 9 (histoire, géographie, préhistoire, archéologie), les indices débutant par le chiffre 2 (religion), 304.6 (démographie),

310 (statistiques), 510 (mathématiques), 55 (géologie, volcanologie, océanographie, climatologie...), 577 (écologie), 711 (urbanisme, aménagement du territoire), 719 (paysages naturels, ruraux...).

Une présentation claire des collections s'est avérée nécessaire. Auparavant, il fallait expliquer, par exemple en information-communication, que des ouvrages se trouvaient sous l'indice 07, 310, 620, 650 et 800, au rez-de-chaussée pour le prêt, en consultation sur place au 1^{er} étage. Au deuxième étage, les mêmes étudiants pouvaient trouver des revues relatives à leur domaine mais avec une toute autre organisation. Ce sont les espaces qui ont déterminé le nombre de pôles. A un espace correspond un pôle.

A Bron, un grand chantier de recotation est en cours afin d'abandonner la CDU au profit de la Dewey. Pour l'ensemble des collections du SCD, deux années de travail ont été envisagées afin d'effectuer le changement de cotation.

Des critères de désherbage ont été établis pour l'ensemble des collections (nombre de prêts, date d'édition, vétusté), tant en libre accès qu'en magasin car la majorité du fonds n'avait jamais été désherbé selon un plan d'ensemble.

Après un entretien et une visite faite à la bibliothèque, il est apparu que la fonction référence devait être revalorisée car sa richesse à travers des bibliographies spécialisées et non informatisées, des accès à des bases de données et à Internet n'est pas exploitée de façon optimale. La question reste ouverte à savoir si le service référence est éclaté dans les différents pôles ou s'il reste localisé en un seul emplacement dans la bibliothèque.

Enfin, les périodiques forment toujours un ensemble à part dans le pôle thématique psychologie, sciences de l'éducation.

⁵⁸ Bâtiment de plus de 8 000 m², la bibliothèque universitaire de Bron ouverte en 1973 est le plus grand établissement documentaire du SCD Lyon 2 qui regroupe aussi dix huit autres bibliothèques intégrées et dix bibliothèques associées sur les deux campus.

Les pôles thématiques laissent supposer que les bibliothécaires connaissent bien le fonds qu'ils ont en charge mais posent le problème de la spécialisation ou non des personnels de la bibliothèque et la présence d'un poste de renseignement dans chaque pôle.

2.2.2.3 *La bibliothèque publique et universitaire de Valence*

En 1992, les collections universitaires ont été entièrement intégrées dans les collections encyclopédiques de la médiathèque et ont été ouvertes dans leur totalité à l'ensemble des publics. Les ressources documentaires ont été regroupées en 7 pôles thématiques.

- Relais (presse, ressources électroniques, référence, généralités)
- Arts et littératures
- Société (droit, économie, sciences humaines et sociales)
- Sciences et loisirs (sciences, sports)
- Monde et religion (histoire, géographie, documentation régionale, collections patrimoniales)
- Musique (discothèque, partitions, revues, bibliothèque musicale)
- Jeunesse

A titre d'exemple, les arts et littératures regroupent les classes 400 et 800 et les arts de la classe 700, exception faite de la musique.

Lisibilité de l'espace, adjonction d'au moins une salle de travail par pôle, collections regroupées et cohérentes, régulation des flux d'usagers et brassage plus conséquent des publics s'avèrent être des points positifs.

En revanche, les périodiques répartis entre les pôles contrecarrent une démarche plus spécifique de lecture qui n'a rien de thématique. Comme le note Esther Heranz à la Bibliothèque publique et universitaire de Valence : « *Il est clair qu'il existe un lectorat spécifique pour les revues. Butiner dans un ensemble de revues, dans un même lieu, est une démarche qui n'a rien de thématique mais qui est bien*

liée à un support qui induit une lecture particulière. Cette pratique, très marquée, est probablement l'un des points les plus problématiques d'une logique de départementalisation des collections⁵⁹ ».

Enfin, les frontières qui délimitent l'affectation d'un document d'un pôle à un autre peuvent poser des problèmes à des usagers dont la recherche thématique ne coïncide pas avec le domaine thématique choisi par la bibliothèque.

Le cloisonnement entre les pôles peut entraîner une spécialisation des professionnels et annihiler, aux dires des bibliothécaires, la vue d'ensemble que la classification Dewey permettait.

2.3. Le classement par pôles documentaires

2.3.1 Des mutations constantes

Le rangement des collections en libre accès ne peut plus se concevoir sans que se pose la question de la représentation du savoir à travers la classification, les contraintes nées de l'interdisciplinarité, la médiation avec les publics et la lisibilité de l'institution elle-même. La réorganisation des collections autour de centres d'intérêt tout d'abord puis de pôles thématiques ensuite continue ses évolutions pour aboutir peut-être aujourd'hui sous la forme de pôles documentaires calqués directement sur les enseignements universitaires. En effet, les pôles thématiques, en rassemblant les différents supports de l'information en un même lieu trouvent aussi leurs limites notamment en ce qui concerne les périodiques. Faut-il les répartir dans les différents pôles au risque de décourager un lectorat spécifique, une approche interdisciplinaire et de multiplier les abonnements pour des titres qui peuvent se situer dans plusieurs pôles à la fois ? Faut-il conserver une salle des périodiques avec sa gestion propre des collections en libre accès et en magasin ?

⁵⁹ **HERANZ Esther**, « Mettre en scène les ressources d'une bibliothèque publique et universitaire, l'expérience de Valence », *BBF*, 2001, t. 46, n° 1, p. 78-94.

Peut-on indifféremment mélanger des cassettes vidéo, des CD-ROM, des DVD... avec des livres dans les rayonnages avec le risque d'engendrer confusion et difficultés de rangement ?

La satisfaction des publics doit constituer une priorité. La gestion des flux d'utilisateurs peut être assurée en concevant des pôles qui respectent les enseignements regroupés au sein des unités de formation et de recherche (UFR). Ainsi, si l'étudiant trouve tout ce dont il a besoin dans un endroit de la bibliothèque qui répond aux exigences documentaires de son cursus, il n'a plus nécessité à se déplacer dans toute la bibliothèque pour des raisons essentiellement pratiques. A partir de la gestion des flux des usagers, on peut économiser du temps et de l'énergie, éviter des bruits et des dérangements inutiles. Cela n'empêchera nullement les étudiants de sortir de leurs pôles respectifs pour peu que leurs sujets de recherche les y incitent. Cela n'entre pas en contradiction avec une recherche de l'interdisciplinarité en bibliothèque pour peu que d'autres stratégies soient développées. Il n'est alors pas irraisonnable de multiplier les usuels (dictionnaires, encyclopédies) dans des pôles qui peuvent se limiter en nombre (quatre par exemple), de mettre à disposition dans chaque pôle des ressources électroniques en ligne et des postes informatiques pour la consultation du catalogue informatisé. La salle des périodiques, la salle de recherche, de bibliographie et de référence et le service du prêt entre bibliothèques peuvent toujours être différenciés géographiquement des collections en libre accès pour plus de lisibilité et de cohérence au sein de la bibliothèque.

L'accès au savoir impose de perpétuelles mutations dans la présentation des collections des bibliothèques. Le classement par pôles documentaires organisé selon les enseignements universitaires est un des avatars du classement des collections en libre accès.

2.3.2 Deux exemples

2.3.2.1 *La BU Toulouse Le Mirail*

La nouvelle bibliothèque universitaire de Toulouse Le Mirail a été achevée à la fin de l'été 2004 et offre 15 000 m² de surfaces utiles avec un étagement des espaces publics sur trois niveaux.

La bibliothèque universitaire du Mirail était à l'origine favorable à la création de pôles thématiques mais elle a dû considérer que les bibliothèques d'UFR, bien implantées dans l'université, constituaient en quelque sorte déjà des axes thématiques identifiables, à l'exemple des BUFR d'anglais, de géographie, d'histoire... Il lui est apparu inutile de vouloir reconstituer des BUFR en modèles réduits à travers la mise en espace de ses collections.

La deuxième raison tenait aux contraintes du bâtiment ; les espaces ouverts conçus par l'architecte Pierre Riboulet ont été cloisonnés afin de respecter des consignes de sécurité. Dès lors, les espaces ne se prêtaient plus pour un déploiement des collections sous formes de pôles thématiques.

Les collections organisées selon la classification décimale Dewey ont donc été rassemblées par étage en fonction de l'espace du bâtiment, de la quantité d'ouvrages et de l'accroissement des collections. Ainsi, le 2^e étage regroupe les généralités, les encyclopédies, l'informatique (classe 000). Le 3^e étage reprend la philosophie, la psychologie, les religions, les sciences sociales, les sciences et techniques, l'histoire et la géographie (classes 100, 200, 300, 500, 600, 900). Enfin, le 4^e étage rassemble les ouvrages de linguistique, langues, arts et littératures (classes 400, 700, 800).

La bibliothèque possède en tout 4 500 titres de revues et de journaux dont 400 sont doublés par une version électronique. Le nombre de titres consultables en ligne est en augmentation constante. Lors d'un entretien à la Bibliothèque universitaire du Mirail, le conservateur précisera qu'elle n'a pas souhaité non plus disperser ses

collections de périodiques dans différents pôles ce qui aurait aussi contraint à multiplier certains titres de périodiques dont la présence se justifiaient dans plusieurs pôles. Les trois mille périodiques vivants du Mirail sont présentés dans un même espace, les deux dernières années reçues de chaque titre sont exposées au 3e étage et sont exclues du prêt. Les périodiques répondent ainsi aux exigences d'un lectorat spécifique tout en proposant un ensemble documentaire interdisciplinaire.

2.3.2.2 *La BU Lettres & Sc. humaines de Montpellier*

La BU dispose de 11 697 m² dont 6 115 m² sont à usage public pour un nombre d'inscrits de 14 000 personnes environ. Les collections en libre accès ont été estimées à 150 000 volumes alors que les collections en magasin sont chiffrées aux alentours de 350 000 ouvrages.

Le projet en cours qui se dessine à la bibliothèque universitaire de Montpellier vise à disposer les collections en libre accès en fonction des enseignements regroupés par UFR. Quatre secteurs d'acquisition ont donc été définis. Ils reprennent les disciplines des six UFR soit :

- Secteur 1 : français, littérature comparée, philosophie, linguistique, arts plastiques, art contemporain, arts du spectacle. Le secteur 1 correspond à l'UFR I Lettres, arts, philosophie, linguistique ;
- Secteur 2 : anglo-américain, allemand, espagnol-catalan, portugais, italien-occitan, langues anciennes, slaves, orientales. Le secteur 2 correspond à l'UFR II Etudes anglo-américaines, germaniques, slaves et orientales et à l'UFR VI Langues romanes et de la Méditerranée (espagnol, catalan, italien, portugais, roumain, arabe, hébreu);
- Secteur 3 : histoire ancienne, moderne, archéologie, histoire contemporaine, géographie, religion et histoire de l'art. Le secteur 3 correspond à l'UFR III Sciences humaines et sciences de l'environnement (histoire, histoire de l'art, archéologie, géographie, aménagement, biologie, documentation) ;

- Secteur 4 : psychologie, sport, sciences pures et appliquées, ethnologie, sociologie, sciences de l'information et de la communication, économie et gestion, sciences de l'éducation, droit, sciences politiques, généralités, histoire du livre, bibliothéconomie. Le secteur 4 correspond à l'UFR IV Sciences économiques, mathématiques et sociales (sciences de l'éducation) et à l'UFR V Sciences du sujet et de la société (psychologie, sociologie, ethnologie, sciences de l'information et de la communication).

Les quatre pôles ainsi conçus pourraient prendre place assez logiquement dans les quatre grandes salles du bâtiment principal soit deux salles de prêt au rez-de-chaussée et deux salles de mêmes dimensions au 1^{er} étage. La bibliothèque présente de prime abord des espaces susceptibles de recevoir les quatre pôles.

Une politique de désherbage a été initiée. Il ne paraît pas souhaitable de procéder à une recotation des collections. La CDU en place semble satisfaire aux exigences de clarté et de rangement. Les indices n'ont pas été développés de manière à traduire complètement le contenu de l'ouvrage. Ils restent lisibles tant au niveau de l'acquisition, de la consultation que du rangement. La classification a été adaptée. Le rangement dans les rayonnages rassemble la langue et la littérature d'un même pays. La littérature regroupe ainsi tous les ouvrages qui concernent un auteur sous une cote unique qui est formée des trois premières lettres du nom de l'auteur et de l'initiale de son prénom. La cote est complétée par un chiffre qui précise la nature du document (1 pour les œuvres complètes, 2 pour les œuvres choisies, 3 pour la correspondance, 4 pour les œuvres isolées, 5 pour les études critiques sur l'auteur).

Enfin, les périodiques resteront dans l'espace qu'ils occupent déjà et ne seront pas redistribués dans les quatre pôles.

La bibliothèque universitaire de Montpellier n'envisage donc pas de rassembler les différents supports dans un même endroit ni de recoter ses fonds en libre accès mais elle a le souci de définir des pôles qui soient en synergie avec les UFR de l'université sans pour autant n'être qu'une « super-BUFR ».

L'exigence interdisciplinaire qui se fait jour dans les enseignements peut-elle trouver un écho dans la présentation des collections en libre accès ?

Claude Jolly porte un regard sur les changements qui concernent les bibliothèques universitaires : *« Si l'on veut comprendre les changements qui affectent l'activité des bibliothèques, il faut d'abord s'interroger sur les changements qui touchent à leur environnement... [avec le] développement de l'inter ou de la pluridisciplinarité. Sur le plan scientifique, chacun reconnaît que les frontières traditionnelles qui séparaient les disciplines deviennent de plus en plus poreuses ; à un autre niveau, celui de la professionnalisation des enseignements : qui ne voit que tout étudiant doit avoir frayé bien au-delà de sa seule discipline de référence ? Là encore, ce phénomène n'est pas sans conséquences sur l'élaboration d'une politique documentaire originale d'établissement. »*⁶⁰

⁶⁰ JOLLY Claude, « Les moyens des bibliothèques », *BBF*, 2001, t. 46, n° 6, p. 50-54.

3. L'interdisciplinarité

1.1. La question de l'interdisciplinarité

1.1.1 Cerner le concept

L'objet d'une discipline dépend d'un regard spécifique porté sur lui à l'instar d'une langue ou d'un savoir technique. Il y a donc un traitement de l'objet avec un « outillage » particulier. La discipline rend compte de l'objet « *au nom des problématiques et des objectifs qu'elle s'est fixés à elle-même.* » Toutefois, une discipline ne pourrait se substituer à une autre sans prendre le risque d'annihiler « *la pertinence de chacun des regards acquis* »⁶¹ dans chaque discipline. Nulle discipline ne peut rendre compte totalement d'un objet qui ne saurait être lui-même purement psychologique, sociologique ou linguistique. Ainsi, il existe des différences notables dès lors où un objet est étudié au sein d'une discipline donnée. Par exemple, pour peu que l'on se penche sur les pratiques de lecture en bibliothèque, un sociologue ou un psychologue n'aborderont pas une telle étude de la même manière. La nécessité de dépasser des regards orientés et/ou incomplets soulève nombre de questions : les différentes compétences sont-elles compatibles ? Peuvent-elles fusionner ? Dans quel ordre, sur quels critères, avec quelle logique ? L'objet est-il intrinsèquement lié à la discipline qui l'étudie ou alors existe-t-il pleinement en soi ? Dans ce cas-là, la cohérence de l'objet renverrait à une abstraction, annulant tout essai de description, toute transcendance des regards. L'interdisciplinarité, hors de tout lieu défini, sans territoire circonscrit, serait une utopie⁶² dont les limites seraient conceptuelles et méthodologiques. L'interdisciplinarité suscite une tension dans une manière de penser qui induit

⁶¹ ALVAREZ-PEREYRE Frank. *L'exigence interdisciplinaire*. L'interdisciplinarité, un projet paradoxal, p. 7-11.

⁶² Le mot « utopie » a été forgé à partir du grec, ou signifie « non » et *topos* « lieu ». Utopie peut donc se traduire étymologiquement par « en aucun lieu ». L'humaniste anglais Thomas More a écrit en 1516 un ouvrage essentiel dans l'histoire des idées politiques, *l'Utopie*. En nommant son île idéale *Utopia*, il signe le premier, par écrit, la naissance d'un mot qui fera florès les siècles suivants.

simultanément une profusion de regards et une recherche constante d'unité. On retrouve ici la problématique de la classification alors que le savoir se trouve composé d'unités juxtaposées, réduisant la pléthore à une arborescence simplificatrice.

Bien qu'aujourd'hui la notion d'interdisciplinarité soit galvaudée, il convient toutefois de bien la distinguer de la pluridisciplinarité où les concepts émanant de différentes disciplines sont juxtaposés ainsi que de la transdisciplinarité où une problématique transversale transcende les disciplines de référence. D'autres distinctions existent encore, toutes proches sémantiquement, que l'on parle de « multidisciplinarité » ou encore de « codisciplinarité ». Par commodité de lecture et de compréhension, l'interdisciplinarité se concevra ici de manière générique.

1.1.2 L'interdisciplinarité dans l'enseignement et la recherche

1.1.2.1 Entretien

L'entretien avec la responsable de l'école doctorale en sciences humaines à l'université de Montpellier a été mené autour de deux questions de fond, à savoir, premièrement, si les masters introduisaient la notion d'interdisciplinarité dans le cursus universitaire et, deuxièmement, quels pouvaient être les impacts sur la politique documentaire de la bibliothèque universitaire et sur celle des bibliothèques d'UFR. Accessoirement, j'ai demandé quelles étaient les pratiques des doctorants en tant qu'usagers des bibliothèques.

Il ressort de l'entretien que l'interdisciplinarité est une démarche aujourd'hui nécessaire et elle transparaît sans équivoque dans les différentes circulaires ministérielles tant dans la mise en place des masters que dans celle des écoles doctorales. Toutefois, la mise en conformité de la réalité du terrain avec la réglementation prend du temps car les habitudes et les mentalités orientées la plupart du temps selon un découpage disciplinaire des connaissances possèdent une véritable force d'inertie. L'organisation d'un séminaire pluridisciplinaire

rencontre plus de difficultés auprès des intervenants qu'elle ne soulève d'enthousiasmes.

Par manque de moyens, il n'est pas possible de connaître aujourd'hui de façon exhaustive les *desiderata* des doctorants ainsi que l'usage qu'ils font des bibliothèques. De toute façon, l'appropriation des collections d'une bibliothèque se fera individuellement, les difficultés rencontrées seront réglées au cas par cas et la démarche interdisciplinaire sera induite par le sujet de recherche. Le doctorant dessinera lui-même ses propres passerelles à partir de la classification systématique de la bibliothèque et il existera autant de parcours interdisciplinaires qu'il y aura de sujets ouverts sur plusieurs disciplines en même temps.

1.1.2.2 Les textes réglementaires

Le directeur de l'enseignement supérieur, Jean-Marc Monteil, rédige la circulaire du 3 septembre 2003 en complément de la circulaire du 14 novembre 2002, concernant la campagne 2004 d'habilitation à délivrer les diplômes nationaux et d'accréditation des écoles doctorales. Sous le chapitre II intitulé « Eclairages particuliers » à propos de l'organisation des parcours et la professionnalisation, la circulaire précise que : « *Le LMD doit permettre d'offrir à l'étudiant des parcours diversifiés fondés sur l'enrichissement pluridisciplinaire et la mise en place de passerelles entre les différents types de formation* ». La politique de formation sera constituée de séminaires thématiques ainsi que de modules pluridisciplinaires et transversaux.

Enfin, la circulaire Monteil du 22 octobre 2004 relative aux orientations pour un nouveau développement des écoles doctorales stipule que : « *Les écoles doctorales... délivrent des formations utiles au projet de recherche... et à l'acquisition d'une culture scientifique pluridisciplinaire* ».

Un document émanant du Bureau des formations et écoles doctorales daté du 20 octobre 2004 présente le cahier des charges des Centres d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES). Il s'agit de « *favoriser les confrontations*

scientifiques pluridisciplinaires de haut niveau entre doctorants ». Si les CIES ont vocation à préparer au métier d'enseignant-chercheur, ils doivent permettre aux doctorants « *d'acquérir une culture scientifique de qualité, ouverte par delà leur discipline sur d'autres champs de la recherche* » à travers des stages et des ateliers-projets.

Les stages sont axés sur l'apprentissage de la pédagogie du futur métier d'enseignant-chercheur et ils concernent entre autre « *l'acquisition d'une culture scientifique pluridisciplinaire* ». Les ateliers-projets mis en place en 2004-2005 seront organisés en « *groupes de travail pluridisciplinaire* ». Pour les ateliers-projets, les moniteurs sont répartis dans des groupes de travail pluridisciplinaires afin d'aborder des projets d'action dédiés à la diffusion de la culture scientifique et technique. L'atelier-projet est encadré par un animateur selon la thématique abordée. Par exemple, un atlas des risques majeurs dans un département donné peut être élaboré.

Le préambule du cahier des charges parle encore de « *crise en matière de culture scientifique et technique* » qui tend à s'aggraver et pour cela le LMD⁶³ essaiera d'y remédier en favorisant « *l'ouverture internationale et l'apprentissage de parcours pluridisciplinaires* ».

1.1.2.3 L'exemple du CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique est un établissement public à caractère scientifique et technologique rattaché au ministère de la recherche. Sur ses 1 256 unités de recherche et de service, 85 % travaillent en partenariat avec l'enseignement supérieur et les autres organismes de recherche français. Le CNRS mène plus particulièrement avec l'université des actions interdisciplinaires de recherche dans les domaines suivants : « Le vivant et ses enjeux sociaux », « Information, communication et connaissance », « Environnement, énergie et développement durable », « Nanosciences, nanotechnologies, matériaux », « Astroparticules : des particules à l'univers ».

Les disciplines majeures sont regroupées dans huit départements scientifiques et deux instituts nationaux. Le département des sciences de l'homme et de la société (SHS) développe des programmes et des actions notamment à travers un réseau thématique pluridisciplinaire (RTP).

A titre d'exemple, en sciences et technologies de l'information et de la communication, le RTP 33 « Documents et contenu : création, indexation, navigation » va fournir un « cadre d'élaboration et d'animation en réseau pour les activités des laboratoires autour d'un thème pluridisciplinaire⁶⁴ ».

Le RTP regroupe des laboratoires, des équipes de recherche et même des personnalités extérieures dans des disciplines différentes autour d'une thématique ou d'un objectif précis. Le réseau thématique pluridisciplinaire délivre des avis et des propositions. Il peut travailler à la constitution de bases de données, d'annuaires, dresser un état des lieux dans un domaine de recherches pluridisciplinaires, faire circuler l'information sous la forme d'enseignements, de colloques, de publications... Le RTP a plus un rôle d'information et d'animation. Il propose et il suggère mais il n'a pas vocation à mettre en œuvre des programmes de recherche proprement dits. Toutefois, la pluridisciplinarité est au cœur de ses missions et ses liens avec les doctorants en font un partenaire institutionnel privilégié.

1.1.3 La culture est interdisciplinaire

Sans évoquer une crise en matière de culture scientifique et technique qui irait en s'aggravant, le risque d'un cloisonnement des savoirs existe, notamment dans le domaine scientifique, avec la spécialisation professionnelle inhérente à la haute technologie et à la multiplicité des connaissances à posséder, la mémoire et le cerveau humains étant faillibles et limités. Le risque d'un cloisonnement des

⁶³ LMD = Licence – Master – Doctorat

⁶⁴ <http://www.rtp-doc.enssib.fr>

individus est alors possible et probablement dommageable pour eux tout d’abord et pour la société dans son ensemble ensuite car la spécialisation engendre des œillères et une absence de responsabilité sociale quant aux actions entreprises⁶⁵. Il existe d’ailleurs une réelle urgence à interroger la masse des événements où tout s’intrique et interfère, tant par les processus économiques, politiques, sociaux que religieux ou mythologiques. Il peut apparaître urgent de pouvoir saisir dans leur complexité les problèmes fondamentaux et globaux à l’exemple des risques écologiques majeurs. L’interdisciplinarité relève aussi d’une volonté politique qui se retrouve à travers les réflexions menées sur la nature et les contenus de l’éducation. Or, partout dans le monde, les systèmes d’enseignements morcellent et disjoignent les connaissances au lieu de les relier. Notre mode de pensée nous aveugle au lieu de nous éclairer, en mutilant, fragmentant, dissociant la réalité. Les esprits ainsi formés ne sont plus capables que de soulever un seul aspect d’un problème au détriment de toutes les autres dimensions possibles. Ainsi la formation scolaire et universitaire risque de ne produire que des « aveugles politiques » alors qu’il existe une « urgence vitale d’éduquer pour l’ère planétaire⁶⁶ ». Il s’agit bien d’orienter tous les questionnements vers l’homme lui-même en utilisant les connaissances nécessaires, indépendamment de leurs champs disciplinaires. Les passerelles, les synthèses sont effectuées à partir d’un balayage optimal des différentes disciplines afin d’aboutir, par ces mises en relation des savoirs, à une vision cohérente du monde. Les connaissances pertinentes sont conditionnées par la possibilité de les contextualiser ou de les globaliser⁶⁷. L’interaction des savoirs ainsi que leur complémentarité demande une ouverture d’esprit. Toutefois, l’interdisciplinarité relève de l’approche des connaissances et elle ne peut constituer une valeur en soi. Son but consiste à inscrire « *toutes disciplines, scientifiques et humanistes, dans des finalités éducatives fondamentales que les fragmentations disciplinaires et les compartimentations entre les deux cultures avaient fini par occulter : 1) former des esprits capables d’organiser leurs connaissances plutôt que d’emmagasiner une accumulation de*

⁶⁵ MORIN Edgar. *Science avec conscience*, Seuil, 1990.

⁶⁶ MORIN Edgar. *Eduquer pour l’ère planétaire : la pensée complexe comme méthode d’apprentissage dans l’erreur et l’incertitude humaine*, Balland, 2003, 157 p.

⁶⁷ MORIN Edgar. Réforme de pensée, transdisciplinarité, réforme de l’université, *Motivation*, 1997, n° 24.

savoirs ; 2) enseigner la condition humaine⁶⁸ ; 3) apprendre à vivre⁶⁹ ; 4) refaire une école de citoyenneté⁷⁰. »

La culture d'un individu est donc étroitement associée à l'interdisciplinarité alors que son éducation pourrait se concevoir à partir d'un enseignement traditionnel avec une approche disciplinaire. Le but serait de constituer une base solide sur laquelle pourront s'appuyer des échafaudages plus fragiles et plus complexes comme une architecture en réseau des acquis débouchant sur une culture humaniste.

1.2. L'interdisciplinarité en bibliothèque

1.2.1 Les pratiques des lecteurs

Les fouilles curieuses et aléatoires des lecteurs avec à la clé une heureuse découverte constituent une démarche essentiellement interdisciplinaire. Le catalogue le plus performant possible est réellement efficace dès lors où le lecteur a préalablement identifié ce qu'il cherche sinon l'exploration ambulatoire entre les rayonnages de la bibliothèque permet des associations en chaîne de même que le feuilletage des livres. Ainsi se produit un double balayage où le survol du livre se superpose à ce que les Anglais nomment le *browsing* (broutage)⁷¹. Ce processus se révèle probablement beaucoup plus productif que la consultation de n'importe quel catalogue. Il faudrait encore revenir à Eliséo Véron et à son étude portant sur les usagers des bibliothèques et leurs lectures.

La lecture éclectique ne se fixe pas sur un genre précis. Tout peut faire miel. « *Il y*

⁶⁸ La pensée complexe, concept élaboré par Edgar Morin, transforme la relation commune entre « tout » et « partie ». Edgar Morin souligne, dans son « principe hologrammique » que chaque élément contient en réduction la totalité. C'est un des sens qu'il souhaite faire émerger dans son enseignement de la condition humaine. A ce caractère matriciel de la terre pour la vie, de la vie pour l'humanité s'adjoint une conscience humaniste et éthique.

⁶⁹ A travers l'épanouissement individuel, la philosophie et « la qualité poétique de l'existence ».

⁷⁰ MORIN Edgar. « Introduction aux journées thématiques », *Relier les connaissances : le défi du XXIe siècle : journées thématiques...*, Paris, du 16 au 24 mars 1998, Ed. du Seuil, 1999, p. 11.

⁷¹ ESCARPIT Robert, *L'information et la communication : théorie générale*, Hachette, 1991, p. 153.

*a le hasard, le flash, le bouquin qui vous saute aux yeux puis l'envie au fond de soi-même et on tombe dessus*⁷². » L'éclectisme est un moyen de se divertir, de prendre plaisir. L'autodidactisme qui sous-tend ce comportement ne hiérarchise aucun domaine. Un livre commencé peut être abandonné s'il paraît inintéressant. Il n'y a pas de thème général mais un sujet prévaut, qui en amène un autre, par ricochet. La multiplicité des connaissances exposées dans les livres fascine, attise la curiosité et induit une lecture « *effleurage* ». Autant dire que la lecture éclectique concernant des jeunes lecteurs issus de milieu socioculturel défavorisé n'a pas vraiment de prise en bibliothèque universitaire alors qu'elle est davantage présente en bibliothèque publique. Elle serait pourtant représentative d'une démarche interdisciplinaire.

La lecture thématique vise l'exploration systématique d'un thème à l'exclusion de tout autre sujet. Quand Eliséo Véron montre que le lecteur thématique ne resitue pas son thème de prédilection par rapport à un ensemble disciplinaire plus global, son étude vise essentiellement les pratiques de lecture en bibliothèque publique. Dans une bibliothèque universitaire, le lecteur thématique a une compréhension plus large d'un fonds documentaire bien que ses pratiques induisent aussi un état d'enfermement qui ne serait pas le fait d'une attitude volontaire mais plutôt qui serait lié à des contraintes inhérentes à la recherche universitaire ou à l'obligation de se conformer à un programme d'étude. Le thème dominant va donc être circonscrit dans l'espace de la bibliothèque. La zone thématique identifiée, l'utilisateur restera cantonné dans son secteur de prédilection et ne sera pas tenté d'aller explorer les autres recoins de la bibliothèque. La classification ne fait pas sens pour eux et l'interdisciplinarité n'a aucune raison d'être puisque l'enseignement universitaire reste encore presque exclusivement ancré dans des représentations disciplinaires des savoirs.

Enfin, la lecture problématique se situe au croisement de plusieurs champs du savoir. Les lecteurs problématiques utilisent le catalogue et portent une attention

⁷² VERON Eliséo, *Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*, Centre Georges Pompidou, 1989, p. 56.

particulière à la classification, passages obligatoires afin d'identifier les livres dont les sujets abordent leurs « études ». La classification ne fait sens pour eux et n'est utile que dans la mesure où elle concerne l'ensemble des documents mais elle n'a plus aucune pertinence quant au sujet pluridisciplinaire qui les préoccupent. Les livres pourraient alors être regroupés selon des « affinités problématiques » et ne se trouveraient donc plus soumis à aucun type de classification. L'agencement de la bibliothèque pourrait se structurer « en reproduisant les arborescences de la perception subjective ».

En règle générale, l'étudiant en bibliothèque universitaire est captif du fait des programmes universitaires et des prescriptions faites par les enseignants. Leur lecture est principalement utilitaire car elle dépend des contrôles de connaissances à préparer. L'enquête relatée par Daniel Renoult en 2004 et concernant les étudiants parisiens⁷³ montre que s'ils manifestent l'intention de venir travailler en BU à partir de leurs propres documents (les *touche-à-rien* de la BPI ou les *séjourneurs* de la BNF), ils consultent en premier lieu les documents fournis par la bibliothèque. Ensuite, les enseignants jouent un rôle prépondérant en tant que prescripteurs des lectures étudiantes alors qu'ils doutent de leur influence⁷⁴. A l'opposé, la place des libraires et des bibliothécaires « qui se revendiquent comme médiateurs » est soit occasionnelle, soit marginale.

On peut donc légitimement se poser la question quant au rôle et à la place de l'interdisciplinarité auprès des usagers dans la mise à disposition des collections en libre accès et repenser aussi l'importance du médiateur en bibliothèque.

Enfin, quel que soit le mode d'organisation des collections de la bibliothèque, Eliséo Véron concluait son enquête en précisant qu'il y avait autant de satisfaits que de mécontents et que le cadre de classement « n'est qu'un outil nécessaire,

⁷³ **RENOULT Daniel**, « Les étudiants parisiens et les bibliothèques universitaires : le cas des lettres et sciences humaines », *BBF*, 2004, t. 49, n° 5, p. 80-86.

⁷⁴ Près de 45 % d'entre eux estimaient cette influence « peu importante » ou « pas importante du tout ». Cf **FRAISSE Emmanuel**, **RENOULT Daniel**, « Les enseignants du supérieur et la documentation », *Spirale. Revue de recherches en éducation*, 1995, n° 14, p. 181-215.

dans le cadre duquel chaque lecteur construit sa propre stratégie de découverte, nonobstant les intentions du bibliothécaire⁷⁵ ». Il importe surtout que la classification soit cohérente et surtout stable dans le temps c'est-à-dire qu'elle ne soit pas bouleversée régulièrement.

L'utilisateur construira une démarche interdisciplinaire à chaque fois originale en fonction de son sujet. La bibliothèque ne peut certainement pas imaginer la multitude des chemins de traverse dans le maquis des savoirs mais la recherche interdisciplinaire de plus en plus présente soulève des interrogations qui ne peuvent pas laisser les professionnels des bibliothèques indifférents.

1.2.2 Les pratiques des bibliothécaires

1.2.2.1 Les acquisitions

L'interdisciplinarité ne va pas de soi non plus chez les bibliothécaires. La difficulté se pose déjà au moment de l'acquisition des ouvrages. Si l'acquéreur pense aux prochains achats de livres en fonction des collections déjà constituées, s'il a déjà idée de la place que le document occupera dans les rayonnages (le livre possède déjà sa cote de libre accès), le découpage disciplinaire induit par la classification exclut *a priori* les ouvrages dont le contenu se répartit dans plusieurs disciplines. Même si l'acquéreur gère son secteur d'une façon plus empirique, le livre à contenu interdisciplinaire n'entre pas *ipso facto* dans son lot d'acquisition car il peut penser qu'un collègue fera l'achat à sa place et réciproquement. La concertation entre les différents acquéreurs d'une bibliothèque n'est pas systématique et si une personne ne chapeaute pas le service des acquisitions, il est fort probable sur le long terme qu'un nombre constant et conséquent de documents à contenu interdisciplinaire n'entre jamais dans les collections de la bibliothèque. De plus, les documents à contenu interdisciplinaire acquis au coup par coup sont soit classés par défaut, soit classés dans des secteurs peu mis en valeur.

⁷⁵ **PARMENTIER Patrick.** « Les rayons de la bibliothèque ou comment faire son miel », *BBF*, 1985, n° 1, p. 46-51.

1.2.2.2 La classification

Les classifications décimales couramment utilisées en bibliothèque sont fondées sur une segmentation exclusive et la majorité des bibliothécaires restent attachée à une « *conception strictement analytique, décimale et linéaire du savoir*⁷⁶ ». Il existe toutefois une véritable difficulté à rester cohérent avec la classification. Par exemple, comment classer Tocqueville ? Doit-on le considérer comme un historien, un politologue, un philosophe, un littéraire ? Peut-on l'inclure dans les sciences sociales, les sciences politiques, le droit ? La question se pose aussi pour les philosophes dont les œuvres peuvent se situer en philosophie, en littérature, en sociologie. Certains titres embrassent des champs multiples qui se recoupent logiquement mais qui n'entrent plus dans les champs clos de la classification décimale. Les éditions Autrement se sont fait une spécialité à produire des titres inclassables de manière satisfaisante selon la classification habituelle de la bibliothèque. Les livres pourtant riches d'une thématique interdisciplinaire se trouveront en quelque sorte relégués par défaut sous un indice beaucoup trop réducteur.

Le professionnel du livre qu'est le bibliothécaire n'a pas nécessité à se spécialiser dans un domaine particulier et il devra davantage faire appel à des savoir-faire en incluant le concept d'interdisciplinarité dans le choix et le traitement documentaire des livres. La classification décimale universelle, contrairement à la classification décimale Dewey, propose, à travers la construction des indices, de dépasser le cloisonnement des disciplines et d'attribuer deux indices sous une cote similaire. Dans ses fondements, la CDU accepte le principe de l'interdisciplinarité et le bibliothécaire a au moins cette possibilité en cas d'hésitation au moment de l'indexation. L'inconvénient majeur qui en découle est un indice plus élaboré donc plus difficile à déchiffrer lors de la recherche documentaire et du rangement. Les signes diacritiques de la CDU représentent d'ailleurs un obstacle récurrent à la compréhension des indices et des cotes.

Afin de dépasser sa fonction de stockage d'ouvrages, la bibliothèque doit permettre des rencontres inhabituelles qui peuvent devenir source de créativité grâce à une mise en contexte des livres et des lecteurs. Toutefois, le regard disciplinaire constitue une armature conceptuelle qui donne toute sa vitalité à l'interdisciplinarité. Sans cela elle perdrait sa force et sa raison d'être. Les disciplines segmentées par la classification sont capables d'ordonner tous les savoirs en dépit de maladresses, de doutes et d'approximations. Tout système est perfectible et la classification est un langage documentaire dont le complément obligé est l'indexation matière.

1.2.2.3 L'indexation matière

Le bibliothécaire a loisir de traduire l'interdisciplinarité du document dans le choix de ses mots matière. En attribuant des mots-clés qui rendent compte du contenu des livres, le professionnel s'interroge tous les jours sur le sens d'un terme aux dépens d'un autre et sur le contexte dans lequel il sera utilisé. La difficulté de l'indexation matière tient dans le choix des mots et dans leur appropriation. Le bibliothécaire devient un médiateur et l'indexation est vue comme un « *acte de reformulation objective*⁷⁷ ». Il est vrai que l'exacte adéquation entre la terminologie issue du thésaurus et les domaines couverts par le contenu du document participe à « *une meilleure circulation des savoirs*⁷⁸ ». Les langages documentaires combinant indices et mots matière sont d'irremplaçables outils pour utiliser intelligemment un fonds documentaire. La classification ne peut pas être détachée de l'indexation matière sans être amputée d'une grande partie de son efficacité. L'interdisciplinarité est traduisible dans l'indexation matière. L'indice, quant à lui, n'a plus les mêmes priorités qu'auparavant. Il ne cherche plus à traduire au plus près le contenu intellectuel du livre. Il devient un moyen de ranger les livres sur les tablettes des rayonnages et d'assembler les documents selon leur sujet, le contenu étant transcrit par les mots matière. L'utilisation du catalogue informatisé demeure alors incontournable.

⁷⁶ **CARBONE Bruno**. « De l'esprit des collections », *BBF*, 1995, t. 40, n° 3, p. 27-33.

⁷⁷ **HOLZEM Maryvonne**. *Terminologie et documentation : pour une meilleure circulation des savoirs*. Paris : ADBS, 1999, 292 p.

⁷⁸ **HOLZEM Maryvonne**. Ibidem.

1.2.3 La mise en valeur de l'interdisciplinarité⁷⁹

Il s'agit dans un premier temps de connaître les publics de la bibliothèque et leurs centres d'intérêt qui tournent prioritairement autour des enseignements universitaires. Comment rendre visible l'interdisciplinarité dans les collections de la bibliothèque ?

1.2.3.1 *La mise en espace*

La salle des périodiques représentent une mise en espace de documents où l'interdisciplinarité est possible pour peu que les revues soient classées par ordre alphabétique et non plus par cotes CDU ou Dewey. Les revues elles-mêmes ont des contenus à dominante interdisciplinaire et il est probablement dommageable de s'évertuer à vouloir transposer la classification des livres sur les périodiques. Le lectorat de la salle des périodiques a ses habitudes et des pratiques de lecture différentes. Le butinage favorisé par la constitution des articles et le repérage quasi systématique dans les sommaires est presque naturellement présent dans une salle des périodiques. Tous les titres doivent évidemment se retrouver dans un lieu unique. Le principe a bien été compris, mis en pratique et développé comme argument à l'encontre de la constitution de pôles thématiques à l'université de Toulouse le Mirail.

Les retours de livres laissés sur des chariots (dans l'attente de leur rangement sur les étagères) à disposition des lecteurs favorisent aussi le furetage et la découverte fortuite de titres. A la bibliothèque universitaire de Montpellier, des rayonnages ont été réservés pour les retours de livres en attente de rangement mais un pré classement a déjà été effectué par grandes classes CDU. L'intérêt ici serait d'obtenir un télescopage entre les documents d'une même grande classe grâce au raccourci opéré par la linéarité de la tablette et la réduction du nombre de titres. De plus, le fait que les livres aient été empruntés rajoute de l'intérêt pour le lecteur. Il

⁷⁹ CALENGE Bertrand. « A la recherche de l'interdisciplinarité », *BBF*, 2002, t. 47, n° 4, p. 5-13.

pourra papillonner très rapidement à partir simplement du dos des livres.

Dans le même ordre d'idée, une salle consacrée aux dernières acquisitions présentées sans souci de classement disciplinaire peut encourager « *le voyage transversal* ».

Si l'on souhaite organiser des ensembles documentaires clairement identifiables dans la bibliothèque et orientés selon des axes interdisciplinaires, on s'oriente alors vers un classement par centres d'intérêt dont les limites sont maintenant assez bien connues.

1.2.3.2 La constitution de bibliographies

Les bibliographies élaborées à partir de sujets interdisciplinaires peuvent se constituer au fur et à mesure des acquisitions pour peu qu'une liste reconnue par l'ensemble des acquéreurs ait été établie. La bibliographie proposée pourra être fortement inspirée par les contenus des enseignements universitaires, par des thématiques transversales intéressant une communauté de chercheurs. De telles bibliographies peuvent et doivent certainement se concevoir en partenariat. Le réseau thématique pluridisciplinaire (RTP) associé au CNRS est sous cet aspect un collaborateur potentiel des bibliothèques universitaires.

1.2.3.3 L'automatisation des ressources du catalogue

Le catalogue informatisé de la bibliothèque est un outil souvent sous exploité. Dans les langages documentaires, la classification peut être exploitée grâce à l'utilisation des notations auxiliaires ajoutées à la notation principale pour former un seul et même indice. Une requête à partir de la subdivision commune donne une liste d'ouvrages puisés dans toutes les disciplines. Une recherche informatique sur le catalogue de la bibliothèque depuis une interrogation constituée autour de la notation géographique et notée NG-44 fera apparaître des livres d'histoire, de géographie, d'art... concernant la France. Toutefois, tous les systèmes intégrés de gestion de bibliothèques ne permettent pas ce type de recherche.

L'interdisciplinarité en bibliothèque peut sembler constituer une gageure, voire un leurre car il existe autant d'interdisciplinarité qu'il y a de lecteurs. A l'usager de construire ses propres transversalités selon la classification de la bibliothèque. Toutefois, l'interdisciplinarité remet en question l'utopie qui consiste à rechercher l'exhaustivité dans les collections des bibliothèques. L'accumulation des connaissances est vaine si elle n'est pas faite autour de mises en relation des contenus d'ouvrages que le regard interdisciplinaire transcende. L'interdisciplinarité devient une « *stratégie de dépassement qui s'emploie à rechercher l'unité à la fois subjective et objective des connaissances* ⁸⁰ ».

⁸⁰ RESWEBER Jean-Paul. *Le pari de l'interdisciplinarité : vers l'intégration des savoirs*. Paris : L'Harmattan, 2000.

Conclusion

L'accès au savoir : un long cheminement

Les classifications répondent au besoin d'organiser les connaissances. Elles s'enracinent dès l'Antiquité dans les premières interrogations philosophiques. Elles s'adaptent ensuite à la masse des livres produits ainsi qu'à leur utilisation. Depuis le XVIIe siècle, la volonté d'organiser le savoir humain devient une préoccupation continue dans les travaux des philosophes Francis Bacon, Leibniz, Condorcet, Diderot et d'Alembert. Au XIXe siècle, avec l'émergence des bibliothèques, les grandes classifications voient le jour à travers la classification bibliographique de Brunet, la classification décimale Dewey, la classification décimale universelle puis au XXe siècle la classification à facettes de Ranganathan, la classification de la Bibliothèque du Congrès ainsi que les classifications russe et chinoise. Toutes ces classifications adoptent un système universel, un découpage disciplinaire, une arborescence. Parallèlement et plus récemment, dans un laps de temps beaucoup plus réduit, les bibliothèques tentent de répondre au mieux aux attentes des publics dans la mise en espace de leurs collections. Si le cheminement intellectuel ne s'ancre pas aussi profondément dans le temps et l'histoire des hommes, la réflexion n'en est pas moins soutenue et la réalisation pratique est sujette à de continues modifications. Depuis les centres d'intérêt jusqu'aux pôles documentaires en passant par les pôles thématiques, le modèle n'est pas encore fixé. Il semblerait que chaque bibliothèque cherche à développer un projet qui lui est propre, qui la caractérise selon son histoire, la configuration de ses bâtiments, ses publics. Enfin, l'interdisciplinarité s'impose telle une nécessité aujourd'hui face à la spécialisation inhérente à la profusion d'informations et de connaissances alors qu'elle était naturellement pratiquée les siècles passés.

Le rapport entre la classification, la mise en espace et l'interdisciplinarité se fait dans les bibliothèques porteuses de la mémoire de l'humanité.

Le lecteur se trouve à la croisée des chemins et pour lui aussi la lecture est un exercice de la pensée qui ne va pas forcément de soi. Elle suppose un véritable effort alors que le réflexe premier est que tout soit facile et rapide. Il faut qu'il ait « *la volonté d'aller au-delà des apparences, d'entrer de plus en plus profondément dans le texte, d'aller par-delà ce qui semble être dit sur la surface de la page*⁸¹ ». Il convient d'explorer le sens des textes grâce aux commentaires, de les discuter ou de les méditer⁸². Avec l'accès à la documentation électronique, les risques existent que l'utilisateur ne s'approprie plus l'information c'est-à-dire qu'il ne l'assimile pas et ne la transforme plus en savoir⁸³. Pourtant, le déchiffrement d'un livre est à long terme une source de plaisir qui semble inépuisable et qui se dilate avec le temps au lieu de s'étrécir. Il n'y a alors plus franchement de lecture centrée sur un sujet de prédilection mais un réel bonheur à arpenter tous les champs de la connaissance pourvu que le livre soit bon.

De l'accumulation à l'articulation

Une des raisons d'être de la bibliothèque tient aussi dans sa capacité à produire du sens dans la mise en espace de ses collections à travers la classification. Loin d'être antinomiques, pôles et classification se complètent en s'interpénétrant. Un seul de ces éléments est insuffisant mais leur combinatoire peut dessiner des parcours de lecture et produire des rencontres fécondes entre le livre et le lecteur. N'est-on pas passé d'une « *logique de l'accumulation à une logique de l'articulation*⁸⁴ » ? Bien qu'il soit délicat d'appréhender et de formaliser des habitudes de lecteur et de lecture, la nécessité de « *relier les connaissances* » par des chemins de traverse, de favoriser l'interdisciplinarité à partir d'un classement systématique et disciplinaire constitue une mise en perspective dynamique des collections et plus globalement du métier de bibliothécaire. La bibliothèque sort d'une logique d'accumulation de livres relevant de la gestion des stocks pour devenir moteur dans le processus de création intellectuelle ou plus modestement

⁸¹ MANGUEL Alberto. « Une bibliothèque est un autoportrait », *Lire*, nov. 2004, p. 114-120.

⁸² JACOB Christian (dir.). *Des Alexandries. II, Les métamorphoses du lecteur*. Paris : Bibliothèque nationale de France, 2003, 310 p. (Les colloques de la Bibliothèque nationale).

⁸³ LAPELERIE François. « La génération couper-coller », *BBF*, 2001, t. 46, n° 2, p. 56-65.

⁸⁴ MELOT Michel. *La sagesse du bibliothécaire*. L'œil neuf, 2004. « *Quant à l'architecture de la BNF, les concepteurs n'ont pas compris qu'on était passé d'une logique de l'accumulation à une logique de l'articulation.* »

dans un accès au savoir orienté vers l'utilisateur et non plus vers une masse indistincte de personnes. Il est vrai que l'identité des bibliothécaires se constitue souvent en référence à la culture savante et que la massification de l'accès à la culture peut provoquer des contradictions dans l'esprit des professionnels des bibliothèques⁸⁵. On sortirait alors d'un processus de massification de la culture et l'utilisateur serait replacé au centre de la bibliothèque sans pour autant que soit reléguée à l'arrière plan la notion de service public rendu à la collectivité dans son ensemble. Le renseignement bibliographique donné de vive voix lors des permanences de service public va dans ce sens. L'interdisciplinarité ne relève pas d'une méthode toute faite et définitive. Elle s'appuie sur le socle solide des classifications habituelles, CDD ou CDU et construit, presque à la demande, des cheminements dans les collections et les livres. Les stratégies pour amener le lecteur entre les masses d'ouvrages sectorisés et les contenus des documents sont multiples, insuffisantes et certainement à inventer, tout au moins à améliorer. Elles s'épaulent et se complètent. De toute façon, la mise en valeur des collections ne semble jamais pouvoir faire l'impasse sur le professionnel du livre représenté par le bibliothécaire, au sens large du terme, indépendamment des corps, des grades et des échelons. Afin que les mots ne restent pas lettres mortes, quelle que soit la qualité de la signalétique, de la bibliographie ou du catalogue informatisé, ils doivent être ranimés sans cesse à la flamme d'une parole humaine qui mêle le professionnalisme du métier de bibliothécaire et le désir de transmission des connaissances à travers des enthousiasmes partagés. Le rapport privilégié entre l'utilisateur et le bibliothécaire est peut-être un des passeports pour un accès universel à tous les savoirs du monde ? Si « *la bibliothèque est [bien] le lieu des liens*⁸⁶ », elle trouve alors sa raison d'être quand les savoirs se trouvent reliés d'une façon ou d'une autre, quelle que soit la médiation, parole comprise.

⁸⁵ **CALENGE Bertrand**. *Bibliothécaire, quel métier ?*. Paris :Ed. du Cercle de la librairie, 2004, 314 p. (Bibliothèques). Voir notamment les articles signés par Claude Poissenot et Anne-Marie Bertrand.

⁸⁶ Selon la formule de Robert Damien

Bibliographie

1 – Généralités

BISBROUCK Marie-Françoise. RENOULT Daniel (dir.). *Construire une bibliothèque universitaire*. Paris : Ed. du cercle de la librairie, 1993, 311 p. (Bibliothèques).

CACALY Serge (dir.). *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*. Paris : Nathan, 2001, 634 p.

CALENGE Bertrand (dir.). *Bibliothécaire, quel métier ?*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2004, 314 p. (Bibliothèques).

DONNAT Olivier. *Les pratiques culturelles des Français : enquête 1997*. Paris : La Documentation française, 1998, 359 p.

DORTIER Jean-François. « Comment classer le monde ? », *Sciences humaines*, février 2000, n° 102, p. 17-20.

ECO Umberto. *Kant et l'ornithorynque*. Paris : Librairie générale française, 2001, 636 p. (Le livre de poche).

EHM Christine. *L'ABCdaire de tous les savoirs du monde*. Paris : Flammarion, 1996, 119 p.

ESCARPIT Robert. *L'information et la communication : théorie générale*. Paris : Hachette, 1991, 222 p.

FOUCHE Pascal (dir.). *Dictionnaire encyclopédique du livre : A-D*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2002, 930 p.

HOLZEM Maryvonne. *Terminologie et documentation : pour une meilleure circulation des savoirs*. Paris : ADBS, 1999, 292 p. (Collection Sciences de l'information. Série Recherches et documents).

JUANALS Brigitte. *La culture de l'information : du livre au numérique*. Paris : Hermès sciences publications, 2003, 243 p.

MANGUEL Alberto. *Une histoire de la lecture*. Arles : Actes Sud, 2000, 427 p. (Babel ; 416).

MELOT Michel. *La sagesse du bibliothécaire*. Paris : L'œil neuf, 2004.

OTLET Paul. *Traité de documentation : le livre sur le livre : théorie et pratique.* Liège : Centre de lecture publique de la Communauté française de Belgique, 1989, pagination multiple.

PEREC Georges. *Penser/Classer.* Paris : Seuil, 2003, 175 p.

SCHAER Roland (dir.). *Tous les savoirs du monde : encyclopédies et bibliothèques de Sumer au XXI^e siècle : exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France, 20 décembre 1996-6 avril 1997.* Paris : Flammarion, 1996, 495 p.

VAN BINSBERGEN Eric HW. « Le livre universel », *Cent ans de l'Office international de bibliographie.* Mons (Belgique) : Ed. Mundaneum, 1995, p. 137-160.

2 – Philosophie – Psychologie – Anthropologie – Sociologie

ARISTOTE. *La métaphysique.* Paris : Pocket, 2002, 558 p. (Agora ; 107).

BARBIER-BOUVET Jean-François. « L'embarras du choix : sociologie du libre accès en bibliothèque », *BBF*, 1986, t. 31, n° 4, p. 294-298.

DESCARTES René. *Œuvres et lettres.* Paris : Gallimard, 1999, 1423 p.

DESCOLA Philippe. *Les lances du crépuscule : relations Jivaros Haute-Amazone.* Paris : Plon, 2000, 505 p. (Terre humaine/Poche ; 10985).

DORTIER Jean-François. *L'homme, cet étrange animal : aux origines du langage, de la culture et de la pensée.* Auxerre : Ed. Sciences humaines, 2004, 398 p.

FABRE-THORPE Michèle. « Catégoriser le monde visuel », *Mille cerveaux, mille mondes.* Paris : Nathan, 1999, 159 p.

KUPIEC Anne. « Bibliothèque et sociologie de la connaissance », *BBF*, 1998, t. 43, n° 2, p. 35-37.

LECUYER Roger, PÊCHEUX Marie-Germaine, STRETI Arlette. *Le développement cognitif du nourrisson.* Paris : Nathan, 1994-1996, 2 vol. (256, 221 p.)

SPERBER Dan. *La contagion des idées : théorie naturaliste de la culture.* Paris : O. Jacob, 1996, 243 p.

TROADEC Bertrand. *Le développement de la pensée chez l'enfant : catégorisation et cultures.* Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 1999, 213 p.

VAUCLAIR Jacques. *La cognition animale.* Paris : PUF, 1996, 127 p. (Que sais-je ? ; 3061).

VIGNAUX Georges. *Le démon du classement : penser et organiser.* Paris : Seuil, 1999, 107 p.

3 – Les langages documentaires

BETHERY Annie. « Liberté bien ordonnée : les classifications encyclopédiques revues et corrigées », *BBF*, 1988, t. 33, n° 6, p. 450-455.

Classification décimale Dewey : mise à jour de la 21^e CDD. Montréal, Ed. ASTED, 2002, 284 p.

Classification décimale universelle : édition moyenne internationale. Liège : Ed. du CEFAL, 2004, 3 vol. (421, 495, 319 p.).

DUBUC René. *La classification décimale universelle : manuel pratique d'utilisation.* Paris : Gauthier-Villars, 1965, 213 p.

DUBUC René. « Situation de la classification décimale universelle », *BBF*, 1957, n° 7-8, p. 539-547.

FEYLER François. *L'analyse documentaire : résumer, indexer : techniques, outils, pratiques.* CRDP de Poitou-Charentes, 1995, 167 p.

HEIRWEGH Jean-Jacques. « D'autres classifications », *Cent ans de l'Office international de bibliographie.* Mons (Belgique) : Ed. Mundaneum, 1995, p. 199-214.

HUDON Michèle. *Le thésaurus : conception, élaboration, gestion.* Montréal, Ed. ASTED, 1995.

MANIEZ Jacques. *Actualité des langages documentaires : les fondements théoriques de la recherche d'information.* Paris : ADBS, 2002, 395 p.

MANIEZ Jacques. *Les langages documentaires et classificatoires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires.* Paris : Ed. d'Organisation, 1987, 292 p.

RICHTER Noë. *Les langages documentaires encyclopédiques : guide pratique d'indexation à l'usage des documentalistes de l'enseignement et des candidats aux concours....* Marigné : Ed. de la Queue du chat, 1990, 172 p.

RIVIER Alexis. « Construction des langages documentaires : aspects théoriques », *Documentaliste-Sciences de l'information*, 1990, vol. 27, n° 6, novembre-décembre.

SALVAN Paule. *Esquisse de l'évolution des systèmes de classification.* Paris : ENSB, 1967, 76 p.

VAN SLYPE George. *Les langages d'indexation : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires.* Paris : Ed. d'Organisation, 1987, 277 p.

4 – L'accès aux documents

4.1 – Les espaces de libre accès

AUBIN Yves. « Espace et collections », *BBF*, 2002, t. 47, n° 6, p. 116-118.

CARBONE Bruno. « De l'esprit des collections », *BBF*, 1995, t. 40, n° 3, p. 27-33.

CALENGE Bertrand. « Espace et collections », *BBF*, 1995, t. 40, n° 3, p.21-26.

CALENGE Bertrand. « Les bibliothèques se réorganisent autour de leurs collections », in *Les bibliothèques en France : 1991-1997.* Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1998, p. 155-159.

CHENEY Nicolas. *Etude du libre accès de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, site de Dorigny : mémoire d'étude.* Villeurbanne : ENSSIB, 2003, [104] f.

COURTIAL Florence. *Les bibliothèques universitaires françaises et le libre accès : le cas de la section des Lettres de la bibliothèque inter universitaire de Montpellier : mémoire d'étude.* Villeurbanne : ENSSIB, 1992, 73 p.

DUJOL Anne. *Le clair et l'obscur : perception et usages de la classification par le public de la BPI.* Paris : Centre Georges Pompidou, 1985, 48 p.

DUJOL Anne. « Le clair et l'obscur : usage de la classification à la BPI », *BBF*, 1986, t. 31, n° 3, p. 232-237.

LARBRE Jean-François. *Organiser le libre accès*. Villeurbanne : IFB, 1995, 128 p. (La boîte à outils ; 1).

LAYOTTE Hélène. *Propositions pour l'organisation des livres proposés en accès direct au SCD de Limoges, section Lettres et Sciences humaines : projet professionnel personnel de bibliothécaire*. Villeurbanne : ENSSIB, 2001, [66] f.

LORBLANCHET Hélène. *Mise en place d'une salle en libre accès à la BIU de Toulouse : rapport de stage*. Toulouse : Bibliothèque inter-universitaire, 1989, 38 p.

PANSU Alain. « Organisation des collections dans l'espace », *Bulletin d'informations de l'ABF*, 1^{er} trimestre 1996, n° 170, p. 6-8.

RICHTER Brigitte. « Espaces de la lecture : nouvelles stratégies de communication », *BBF*, 1988, t. 33, n° 6, p. 444-449.

SANSEN Jean-Raoul. « L'accès aux documents dans les bibliothèques universitaires », *BBF*, 1988, t. 33, n° 6, p. 461-463.

VERON Eliseo. *Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*. Paris : Centre Georges Pompidou, 1990, 99 p.

VERON Eliséo (dir.). *Ethnographie de l'exposition : l'espace, le corps et le sens*. Paris : Centre Georges Pompidou, 1991, 203 p. (Etudes et recherche).

VERON Eliséo. « Des livres libres : usages des espaces en libre accès », *BBF*, 1988, t. 33, n° 6, p. 430-443.

4.2 – Les pôles thématiques

ABDEL KADER EL-MAZHDI Chérine. *La départementalisation à la BML et la notion de référence*. Rapport de stage. Villeurbanne : ENSSIB, 1998, 84 p.

BEGUET Bruno. « Des corpus dans un plan de classement : l'expérience de la Bibliothèque Nationale de France », *BBF*, 2000, t. 45, n° 3, p. 90-96.

BEGUET Bruno, HADJOPOULOU Catherine. « Les collections en libre accès de la Bibliothèque Nationale de France : organisation par départements et usage de la Dewey », *BBF*, 1996, t. 41, n° 4, p. 40-46.

BEGUET Bruno, JOUGUELET Suzanne, PETIT Catherine. « L'offre des collections à la Bibliothèque Nationale de France, premier bilan à Tolbiac », *BBF*, 1999, t. 44, n° 6, p. 18-28.

BOURGET Laurence. *La création des pôles thématiques à la Bibliothèque universitaire de Bron : rapport de stage.* Villeurbanne : ENSSIB, 2003, 53 f.

CARBONNE Bruno. « Organisation et mise en espace des connaissances », *Bulletin d'informations de l'ABF*, 1^{er} trimestre 1996, n° 170, p. 12-13.

COLLET Anne-Marie. « La réorganisation en départements thématiques », *Bulletin d'informations de l'ABF*, 1^{er} trimestre 1996, n° 170, p. 9-11.

DUPERRIER Alain. « Les pôles thématiques à la Bibliothèque de Limoges », *BBF*, 2001, t. 45, n° 3, p. 56-64.

GUDIN DE VALLERIN Gilles. « De l'équilibre des publics et des collections : la nouvelle bibliothèque centrale de Montpellier », *BBF*, 2000, t. 45, n° 3, p. 56-64.

HERANZ Esther. « Mettre en scène les ressources d'une bibliothèque publique et universitaire, l'expérience de Valence », *BBF*, 2002, t. 46, n° 1, p. 84-88.

ICARDO Marie-Noëlle. « L'organisation des collections au SICD2 de Grenoble », *BBF*, 2001, t. 46, n° 1, p. 91-94.

KHAMKHAM Laurence. *Départementalisation, proximité, modernisation, quelle intégration pour les nouveaux réseaux ? L'expérience du département sciences à la Bibliothèque municipale de Lyon : rapport de stage.* Villeurbanne : ENSSIB, 1999, 36 p.

MAUGER Isabelle. *La départementalisation, nouvelle présentation des collections ou nouveau modèle de bibliothèque ? : mémoire d'étude.* Villeurbanne : ENSSIB, 2002, 121 f.

5 – L'interdisciplinarité

ALVAREZ-PEREYRE Frank. *L'exigence interdisciplinaire.* Paris : Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 2003, 244 p.

CALENGE Bertrand. « A la recherche de l'interdisciplinarité », *BBF*, 2002, t. 47, n° 4, p. 5-13.

DEFAUD Nicolas. *Discipliner les sciences sociales : les usages sociaux des frontières scientifiques.* Paris : L'Harmattan, 2002, 147 p.

MORIN Edgar. *Relier les connaissances : le défi du XXIème siècle.* Paris : Seuil, 1999, 471 p.

MORIN Edgar. « Sur l'interdisciplinarité », *Bulletin interactif du Centre international de recherches et études transdisciplinaires*, juin 1994, n° 2. [Texte en ligne] <http://perso.club-internet.fr/nicol/ciret/bulletin/b2c2.htm>

RESWEBER Jean-Paul. *Le pari de la transdisciplinarité : vers l'intégration des savoirs.* Paris : L'Harmattan, 2000, 138 p.

VALADE Bernard. « Le sujet de l'interdisciplinarité », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXI, printemps 1999, n° 1. [Texte en ligne]

<http://www.erudit.org/erudit/socsoc/v31n01/valade/valade.htm>

VINCK Dominique. *Pratiques de l'interdisciplinarité : mutations des sciences, de l'industrie et de l'enseignement.* Grenoble, PUG, 2001, 221 p.

Table des annexes

ANNEXE 1	I
ANNEXE 1-1 QUESTIONNAIRE.....	II
ANNEXE 1-2 RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE.....	III
BU LYON II.....	III
BU REIMS DROIT LETTRES	V
IUFM ROUEN.....	VI
BU BREST LETTRES & SCIENCES HUMAINES	VIII
BU LILLE III.....	IX

Annexe 1

Annexe 1-1 Questionnaire

QUESTIONNAIRE

1 – Conception

1a – Qu'est-ce qui vous a décidé à disposer vos collections en pôles thématiques ?

1b – Quels pôles thématiques ont été choisis ? Comment ont-ils été conçus ?

1c – Lorsque vous avez décidé de constituer vos pôles au sein de la bibliothèque universitaire, vous êtes-vous appuyés :

- sur des documents de travail (externes et/ou internes) ? Peut-on se les procurer ?
- sur des expériences similaires faites par d'autres bibliothèques ?
- sur des personnes ressources extérieures à la bibliothèque (professeurs d'université, professionnels...) ?

1d – De quoi êtes-vous partis au niveau de l'aménagement de l'espace (réaménagement, agrandissement, nouveaux espaces...) ?

1e – Avez-vous envisagé de redéfinir votre politique d'acquisition en fonction de la départementalisation de vos collections ?

2 – Réalisation

2a – Comment avez-vous démarré la départementalisation ? Quel processus et mise en place avez-vous suivis ?

2b – Comment et à quel moment ont été associées les différentes catégories de personnel ?

2c – Avez-vous établi des critères de désherbage ? Si oui lesquels ? Comment les justifiez-vous ?

3 – Evaluation

3a – Avez-vous cherché à connaître les interrogations et les satisfactions des étudiants, des enseignants-chercheurs ?

3b – Présentez-vous, de façon systématique, la bibliothèque aux nouveaux arrivants (étudiants notamment) ?

3c – Pensez-vous que la réorganisation des collections a impulsé une dynamique qui a fait évoluer favorablement l'organisation (spatiale et fonctionnelle) de la bibliothèque ?

3d – Avez-vous remarqué :

- une meilleure lisibilité des collections ?
- une mise en valeur des collections ?
- une gestion plus efficace des collections (maîtrise des acquisitions, de la conservation, du désherbage...) ?

Annexe 1-2 Réponses au questionnaire

BU LYON II

QUESTIONNAIRE

1 – Conception

1a – Qu'est-ce qui vous a décidé à disposer vos collections en pôles thématiques ?

Nécessité d'une meilleure utilisation des espaces dévolus aux publics, complètement déséquilibrés (beaucoup d'ouvrages au rez-de-chaussée Est alors que les places assises sont au premier ou au rez-de-chaussée Ouest)

Nécessité d'avoir une présentation plus claire des collections : expliquer qu'on trouve pour l'info-comm des ouvrages en 07, en 310, en 620, 650 et 800, tout ça au rez-de-chaussée si c'est pour le prêt, au 1^{er} pour consulter sur place et au 2^{ème} pour les revues mais avec une autre organisation...Et sans compter les références !

1b – Quels pôles thématiques ont été choisis ? Comment ont-ils été conçus ?

L'espace et la configuration des lieux ont déterminé le nombre de pôles : un espace = un pôle

Nous avons fait un « début de pôle » l'année dernière car on a dû dégager un espace du rez-de-chaussée pour installer des rayonnages compacts. Nous avons regroupé dans « l'ancienne salle de travail en groupe » les collections de lettres, langues et arts du spectacle de la BU. Cela nous avait permis de tester le renseignement en pôle, en plus du renseignement général en place dans le hall.

Par ailleurs, avec la mise en pôle, on devait (ce qui est fait, même si le traitement n'est pas achevé) fusionner 3 bibliothèques intégrées, ce qui rajoutait quelques 25 000 ouvrages. La fusion était envisagée et s'est confirmée en cours d'année.

Pour préparer le contenu des pôles, nous avons eu recours à une stagiaire ENSSIB (Laurence Bourget) qui a fait son rapport de stage sur le sujet et son mémoire sur un aspect spécifique : la place des périodiques dans les pôles thématiques. A Noël, nous avons proposé 5 scénarios possibles que nous avons discutés au niveau du SCD.

Les pôles finalement arrêtés :

** lettres, langues (dont **allemand et espagnol**), linguistique*

Arts, **arts du spectacle, et sociologie de la culture et des loisirs*

****Sociologie, info-comm**, philo, politique*

****Psychologie**, sciences de l'éduc.*

****Histoire, géo, urbanisme, tourisme**, environnement, religions, démographie, statistiques, INSEE*

**et dans le hall, les fonds commun : presse, généralités (méthodologie, informatique et introduction aux sciences surtout)*

[Les disciplines surlignées sont celles qui sont enseignées en cycle complet à Bron et qui constituent le cœur du pôle, les autres sont plus présentes au centre-ville ou ne figurent qu'à titre de culture générale (ex. philo)]

[Les documents de Droit et les documents de sciences économiques 1^{er} cycle perturbent un peu notre présentation : ces fonds déménageront à la rentrée 2005 au centre-ville, dans la Bibliothèque Chevreul. Pour l'instant, on a fusionné les ouvrages (prêt/libre-accès, usuels, bib. de droit-AES fusionnée cet été...) à côté du pôle Arts et Spectacle. Quant aux périodiques, nous ne les avons pas bougé : ils forment un bloc à part dans le pôle Psycho !

[Une bande de couleur a été collée sur chaque ouvrage pour retrouver aisément le pôle d'appartenance)

1c – Lorsque vous avez décidé de constituer vos pôles au sein de la bibliothèque universitaire, vous êtes-vous appuyés :

- sur des documents de travail (externes et/ou internes) ? *articles de revues, mémoires antérieurs (sur BM Lyon) différents ouvrages sur les publics ou les collections (ex. Calenge),*
- sur des expériences similaires faites par d'autres bibliothèques ? *discussions informelles avec des collègues, visites (ex. : BM Lyon, Paris 8)*
- sur des personnes ressources extérieures à la bibliothèque (professeurs d'université, professionnels...) ? *présentation rapide en conseil de Documentation, en Commissions consultatives spécialisées, contacts individuels.... Et les entretiens liés au travail de mémoires des étudiants de l'ENSSIB (2 particulièrement)*

1d – De quoi êtes-vous partis au niveau de l'aménagement de l'espace (réaménagement, agrandissement, nouveaux espaces...)?

utilisation d'un étage récupéré sur les magasins à la faveur de l'installation de rayonnages compacts, fusion nécessaire de bibliothèques intégrées

1e – Avez-vous envisagé de redéfinir votre politique d'acquisition en fonction de la départementalisation de vos collections ?

Parallèlement à la mise en pôle, nous avons entrepris la restructuration du service des acquisitions en service centralisé. Et la recotation générale en Dewey (avec liste autorité fermée) pour remplacer notre CDU particulièrement détaillée. Et bien sûr le désherbage qui devait prélude à la recotation (en cours) et au déménagement.

2 – Réalisation

2a – Comment avez-vous démarré la départementalisation ? Quel processus et mise en place avez-vous suivis ?

La bibliothèque Chevreul qui doit ouvrir à l'automne 2005 a été d'emblée prévue en pôles thématiques. Il y avait donc une réflexion en cours. La nécessité de mieux exploiter les locaux de la BU a précipité les choses.

Processus : discussions en réunions de direction, avec les collègues et souvent de façon totalement informelle, analyse avec la stagiaire ENSSIB, réunions plus thématiques : présentation des scénarios, désherbage, recotation, groupe de travail pour le choix de mobilier (une partie a été changée), groupe de travail pour l'organisation du renseignement et des services dans la nouvelle configuration...

Le plus dur a été de (re)traiter des vieux fonds ou dons en attente et surtout de déménager une bibliothèque (presque l'intégralité des collections) sans espace tampon, tout en fusionnant usuels et ouvrages des petites bibliothèques. Cela a marché car il y avait désir de changement de la part du personnel.

2b – Comment et à quel moment ont été associées les différentes catégories de personnel ?

Il y avait un souhait de changement largement partagé parmi le personnel de la BU. Le personnel était informé de la préparation des pôles pour Chevreul. Le « test » du pôle Lettres/langues/Arts du Spectacle a permis à tous de visualiser ou d'imaginer la suite. Il y a eu une présentation des conclusions du mémoire de L. Bourget devant les volontaires et des discussions régulières avec le personnel de la BU, et du SCD au fur et à mesure de l'avancée du projet : scénarios à discuter, recotation, désherbage. Des hésitations aussi : la place des politiques culturelles et sociologie de la culture ? La place de l'INSEE ? (c'est un travail de collections ENSSIB qui a permis de trancher.)

2c – Avez-vous établi des critères de désherbage ? Si oui lesquels ? Comment les justifiez-vous ?

critères utilisés avec des nuances selon les disciplines : nombre de prêts, date d'édition, obsolescence/vétusté.

Si Quelques secteurs avaient été désherbés à l'initiative d'acquéreurs, la majorité des fonds n'avaient jamais été désherbés. Le désherbage est resté encore inégal mais le principe devient plus naturel. Le désherbage va progressivement s'installer dans le travail quotidien...une fois terminé et digéré l'énorme effort effectué !

3 – Evaluation

3a – Avez-vous cherché à connaître les interrogations et les satisfactions des étudiants, des enseignants-chercheurs ?

Pas encore, nous avons ouvert la BU après une fermeture du 23 août au 17 septembre. Actuellement, nous essayons de régler les problèmes qui apparaissent chaque jour. Mais nous y songeons, bien sûr.

3b – Présentez-vous, de façon systématique, la bibliothèque aux nouveaux arrivants (étudiants notamment) ?

Il y a une formation obligatoire en 1^{ère} année (1H30 plus une visite) et nous offrons des visites quotidiennes à heures fixes : à 11 et 13H chaque jour. Une présentation est prévue pour les enseignants et le personnel de l'Université

3c – Pensez-vous que la réorganisation des collections a impulsé une dynamique qui a fait évoluer favorablement l'organisation (spatiale et fonctionnelle) de la bibliothèque ?

Je pense...mais c'est bien prématuré pour l'affirmer

3d – Avez-vous remarqué :

- une meilleure lisibilité des collections ?
- une mise en valeur des collections ?
- une gestion plus efficace des collections (maîtrise des acquisitions, de la conservation, du désherbage...)?

Même s'ils sont un peu perdus pour l'instant, les étudiants semblent apprécier : à vérifier.

27 septembre 04 - Marie-annick BERNARD

BU REIMS Droit Lettres

QUESTIONNAIRE

1 – Conception

1a – Qu'est-ce qui vous a décidé à disposer vos collections en pôles thématiques ?

Une nouvelle construction nous a permis de réfléchir lors du programme à repenser complètement l'organisation en sections du site de la Bibliothèque du Campus Croix-Rouge.

1b – Quels pôles thématiques ont été choisis ? Comment ont-ils été conçus ?

7 Pôles thématiques ont été choisis : Références, Langues et Littératures, Arts ; Philosophie-Psychologie, Histoire et géographie, Droit et Sciences Politiques, Economie et Société

A partir des données volumétriques des collections existantes et à venir. Un groupe Pôles a été chargé également d'étudier les regroupements de thématiques ou le positionnement de telle ou telle thématique.

1c – Lorsque vous avez décidé de constituer vos pôles au sein de la bibliothèque universitaire, vous êtes-vous appuyés :

- sur des documents de travail (externes et/ou internes) ? *oui*
- sur des expériences similaires faites par d'autres bibliothèques ? *oui*
- sur des personnes ressources extérieures à la bibliothèque (professeurs d'université, professionnels...) ? *peu, sinon la volonté de regrouper aussi les thématiques de recherche au sein d'une seule école doctorale dans le secteur SHS (3 ufr à Reims)*

1d – De quoi êtes-vous partis au niveau de l'aménagement de l'espace (réaménagement, agrandissement, nouveaux espaces...) ?

une nouvelle construction

1e – Avez-vous envisagé de redéfinir votre politique d'acquisition en fonction de la départementalisation de vos collections ?

Oui, c'est la prochaine étape avec rédaction de la charte documentaire et application à partir du budget 2005.

2 – Réalisation

2a – Comment avez-vous démarré la départementalisation ? Quel processus et mise en place avez-vous suivis ?

Stage pour l'ensemble du personnel concerné (F. Mendon) mise en place de plusieurs chantiers (nous menons de front également la recotation de l'ensemble du libre accès de la CDU en dewey) : inventaire –recolement, desherbage, table de correspondance, pôles, recotation, fusion des deux sections (1^{er} septembre 2004) (calendrier mi 2003, 2004, 2005, déménagement pour la rentrée 2006)

2b – Comment et à quel moment ont été associées les différentes catégories de personnel ?

des réunions pour l'ensemble du personnel, un groupe de projet, un coordinateur

2c – Avez-vous établi des critères de désherbage ? Si oui lesquels ? Comment les justifiez-vous ? *oui, ils sont nombreux : contacts : Agnès Tisserand et Aurélie Delamarre*

3 – Evaluation

3a – Avez-vous cherché à connaître les interrogations et les satisfactions des étudiants, des enseignants-chercheurs ?

rendez-vous 2006

3b – Présentez-vous, de façon systématique, la bibliothèque aux nouveaux arrivants (étudiants notamment) ? *oui*

3c – Pensez-vous que la réorganisation des collections a impulsé une dynamique qui a fait évoluer favorablement l'organisation (spatiale et fonctionnelle) de la bibliothèque ? *espérons le !*

3d – Avez-vous remarqué :

une meilleure lisibilité des collections ? *ce ne peut être que mieux*

une mise en valeur des collections ? *oui dans une nouvelle construction*

une gestion plus efficace des collections (maîtrise des acquisitions, de la conservation, du désherbage...) ? *des règles de travail ont été mis en place globalement, c'est la première fois dans l'histoire de la bibliothèque que toutes les procédures (notamment d'indexation et d'acquisitions) sont formalisées à ce point.*

IUFM ROUEN

QUESTIONNAIRE

Conception

1a – Qu'est-ce qui vous a décidé à disposer vos collections en pôles thématiques ?

A l'occasion de la construction d'un nouveau bâtiment qui abriterait le CRD, lui-même étant constitué de deux fonds documentaires, tous deux en accès direct, géographiquement séparés de quelques kilomètres (Rue de Lille à Rouen et Rue du Tronquet à MSA), une réflexion approfondie s'est imposée aux documentalistes pour

- *d'une part, gérer la fusion des deux fonds documentaires dont une bonne partie était similaire (ce qui a eu pour incidence la mise en place d'une politique de désherbage à*
- *d'autre part, de réorganiser l'ensemble physique et matériel des collections. En effet, il était apparu, dans les deux centres, qu'une application stricte de la CDU, notamment dans le domaine de l'éducation et de la pédagogie (classe 37), avait entraîné une hypertrophie de l'utilisation des indices de cette sous-classe. Par exemple, tous les manuels de toutes les disciplines se trouvaient cotés au sous-indexe 371.4***.*

1b – Quels pôles thématiques ont été choisis ?

Face à ce constat, il a été décidé de privilégier le domaine d'application d'un indice, et non plus l'indice lui-même, ce que permet, de par sa souplesse d'application et de par ses signes de mise en relation, la CDU.

Prenons un exemple concret : les mathématiques (indice 51).

Pour ce thème, sont d'abord présentés :

- *les dictionnaires de maths (038)*
- *l'histoire des maths (091)*
- *les documents sur la pédagogie et l'enseignement des maths (51 :37)*
- *les manuels et usuels scolaires des maths (075.é ou 075.3)*
- *les ouvrages scientifiques et de vulgarisation pour adultes en maths*
- *on aurait pu ajouter les documentaires mathématiques destinés à la jeunesse, ce qui aurait été cohérent, mais le choix a été de les mettre avec le Centre Ressources Jeunesse qui est un espace mis en valeur dans notre CRD.*

Cette conception a été mise en place pour toutes les autres disciplines

1c- Vous vous êtes appuyés :

Nous sommes partis de ce constat, c'est tout. Nous n'avions aucun document à notre disposition (pas de littérature sur le sujet, pas d'autre expérience connue, pas de ressources humaines extérieures).

1d – De quoi êtes-vous partis ?

De la perspective d'une fusion et d'un déménagement dans de nouveaux locaux

1^{er} - Redéfinition de la politique d'acquisition

Elle a été faite. En effet, la fusion a entraîné de facto un regroupement des personnels. Deux documentalistes sur le site de MSA et une sur le site de la Rue de Lille. Avant le déménagement, les trois faisaient des acquisitions dans tous les domaines (en informant la collègue à MSA).

La fusion a été l'occasion de définir des pôles thématiques d'acquisition attribués à chacune des trois. Ceci permet d'éviter des doublons d'acquisition. Quand il y a doute sur un document qui concerne plusieurs thèmes, la collègue concernée en est informée.

2. Réalisation

2a- Comment avez-vous démarré votre départementalisation ? Quel processus et mise en place avez-vous suivis ?

La programmation de la nouvelle construction et du déménagement a été décidée plusieurs mois avant qu'ils ne soient effectifs, ce qui laissait le temps de commencer à réorganiser les collections.

Un système de cotes de références a été mis en place et mis en application dans les deux centres. Une réflexion a été engagée sur le désherbage : nécessité ou non de garder plusieurs exemplaires ; gestion des archives encyclopédiques et pédagogiques (un fonds d'archives spécifiques de didactique, de pédagogie et sur l'enseignement était parallèlement mis en place).

2b- Comment et à quel moment ont été associées les différentes catégories de personnel ?

A l'époque, à part les documentalistes, il n'y avait aucun personnel professionnel des bibliothèques (depuis lors, à part un magasinier, la situation est la même). Travaillaient avec elles des objecteurs de conscience et des contrats de type CES qui étaient formés par les documentalistes.

2c- Politique de désherbage

Tous les doublons inutiles (collections de périodiques parfois en triple voire quadruple exemplaire) ont été cédés à d'autres organismes (INRP, BU) ou donnés aux usagers.

Comme nous sommes un établissement de formation professionnelle, les ouvrages les plus courants et ceux qui sont le plus empruntés ont été gardés en plusieurs exemplaires.

Les manuels scolaires obsolètes (dans le sens où ils ne correspondent plus aux programmes en vigueur) ont été envoyés aux archives en 2 exemplaires. Une partie a été donnée à l'INRP.

D'autres usuels (Encyclopédie Universalis par exemple), ont été envoyés au centre du Havre qui subissait lui-même un déménagement avec la constitution d'une petite CRD.

3. Avez-vous cherché à connaître les interrogations et les satisfactions des usagers ?

Notre IUFM n'accueille que des usagers « passagers », pendant trois ans maximum et ce, pour une minorité d'entre eux. La plupart ne restent que 2 ans.

La satisfaction se reconnaît de façon assez expérimentale. Les collègues et les usagers y voient plus clair : tout ce qui concerne un domaine se trouve au même endroit. Les ouvrages transdisciplinaires sont classés soit en généralités (pédagogie stricte par exemple), soit au point de vue dominant, soit au thème dominant. La transdisciplinarité apparaît alors soit dans la cote (maths et français par exemple : 51 :804), soit dans les descripteurs (souvent, les deux).

3b- Oui

3c- et 3d - *Une dynamique qui fait évoluer favorablement l'organisation spatiale ? Remarques générales*

La réorganisation permet une meilleure lisibilité de l'organisation des collections (cf éléments de réponse supra). Les collections sont organisées de façon plus harmonieuse : il n'y a plus d'hypertrophie d'une classe par rapport aux autres. Elle existe cependant encore un peu pour le rayon 37, mais est terriblement réduite par rapport à l'organisation précédente.

L'accroissement des collections montre que cette organisation est efficace : chaque domaine augmente sensiblement de la même façon, ce qui est logique. La répartition thématique des collections supporte de façon plus équilibrée les acquisitions alors que précédemment, une grande partie reposait sur une cote hypertrophiée. La maîtrise des collections est plus facile tant pour les usagers que pour les personnels qui y travaillent, d'autant que chacun faisant fonction de magasinier est responsable d'un pôle (rangement, réparation, inventaire).

BU BREST Lettres & Sciences humaines

1 – Conception

1a – Qu'est-ce qui vous a décidé à disposer vos collections en pôles thématiques ?

L'intérêt des étudiants qui veulent retrouver en bibliothèques les départements de la fac et l'enseignement auquel ils sont inscrits

1b – Quels pôles thématiques ont été choisis ? Comment ont-ils été conçus ?

*Art
Philosophie
Psychologie
Sociologie
Histoire
Géographie
Littérature et civilisation étrangère
Littérature classique (latin et grec)
Littérature moderne (français)*

Ils correspondent aux départements de l'université sauf pour l'art

1d – De quoi êtes-vous partis au niveau de l'aménagement de l'espace (réaménagement, agrandissement, nouveaux espaces...) ?

Déménagement des collections dans une nouvelle bibliothèque

1e – Avez-vous envisagé de redéfinir votre politique d'acquisition en fonction de la départementalisation de vos collections ?

Oui, notamment dans les départements plus récents à l'université et accueillant de nombreux étudiants ex. Psycho, Socio où nous avons décidé d'affecter plus de crédits pour développer ces secteurs

2 – Réalisation

2a – Comment avez-vous démarré la départementalisation ? Quel processus et mise en place avez-vous suivis ?

*Avant le déménagement, changement de la cote CDU en Dewey
Définition de la place de chaque département : nombres d'étagères en fonction de la documentation existante et de son accroissement*

2b – Comment et à quel moment ont été associées les différentes catégories de personnel ?

Bibliothécaires pour la réflexion au préalable puis avec l'aide des magasiniers pour la mise en place sur les rayons

2c – Avez-vous établi des critères de désherbage ? Si oui lesquels ? Comment les justifiez-vous ?

Nous commençons le désherbage après cette départementalisation sauf en histoire et géographie où tout le secteur est actuellement en recotation Dewey avec en parallèle le désherbage fait par un conservateur et une bibliothécaire

3 – Evaluation

3a – Avez-vous cherché à connaître les interrogations et les satisfactions des étudiants, des enseignants-chercheurs ?

Nous avons demandé aux enseignants : pas de problème, au contraire, satisfaction d'une classification claire.

3b – Présentez-vous, de façon systématique, la bibliothèque aux nouveaux arrivants (étudiants notamment) ?

Non, seulement à ceux qui suivent dans leur cursus un enseignement de méthodologie documentaire

3c – Pensez-vous que la réorganisation des collections a impulsé une dynamique qui a fait évoluer favorablement l'organisation (spatiale et fonctionnelle) de la bibliothèque ?

Dans notre cas cela correspondait à de nouveaux locaux et à un regroupement de 3 bâtiments de section avec la bibliothèque universitaire

3d – Avez-vous remarqué :

- une meilleure lisibilité des collections ? *Oui les différents secteurs sont bien signalés*

BU LILLE III

QUESTIONNAIRE

(Réponse libre)

A l'heure actuelle, les collections en libre accès de la BUC de Lille 3 ne sont pas organisées en pôles thématiques. Les fonds de certaines disciplines telles que les langues et la littérature, ou les sciences humaines (philosophie, psychologie, religion, histoire, géographie), ont été simplement rapprochés spatialement. Il existe bien cependant une salle de sciences sociales, regroupant les collections d'économie, droit, gestion, sociologie, sciences de l'éducation, mais cela ne constitue pas un département ou un pôle thématique : cette salle étant devenue d'ailleurs trop petite, il est prévu de déménager une partie des fonds à un autre niveau, ce qui montre qu'ils ne forment pas un ensemble thématique.

La BUC est en train d'élaborer sa charte documentaire. Dans ce cadre, un plan de cotation des collections en libre accès est en cours de préparation : il vise à améliorer l'accès aux collections en rationalisant et en harmonisant la cotation utilisée dans la bibliothèque : il doit contribuer à la valorisation et à la lisibilité des collections. Sa mise en oeuvre impliquera des modifications des cotes existantes (cotes supprimées, cotes créées) et des mouvements de collections en fonction de ces modifications.

Nous nous sommes effectivement posé la question de savoir s'il est souhaitable et opportun pour la BUC, à l'occasion de la mise en oeuvre du plan de cotation, de procéder à une réorganisation plus profonde de ses collections. Voici les premiers éléments de réponse :

- **la départementalisation aurait des conséquences sur l'organisation fonctionnelle et la politique documentaire de la BUC** : il faudrait réorganiser à nouveau la BUC, or celle-ci l'a été il y a un an et demi seulement... Sur le plan de la politique documentaire, la départementalisation obligerait à redéfinir les frontières entre les sujets, en fonction des regroupements thématiques envisagés ; se poserait la question des doublons : traite-t-on un document sous une certaine cote dans tel département thématique et sous une autre cote dans tel autre, étant évident que chaque département s'efforceraient d'acquérir tout ce qui pourrait aborder son champ thématique. Se poserait la question des documents dits « inclassables », tels que les généralités ou les documents interdisciplinaires : les répartit-on dans tous les départements, multipliant les exemplaires, ce qui pose un problème de coût ? Ou les rassemble-t-on dans un seul département, ou dans une salle spécifique (salle de référence), ce qui suppose d'importants déménagements ?
- **La départementalisation aurait des conséquences sur l'identification et le rangement des collections à la BUC** : les bibliothèques qui ont organisé leurs fonds en départements ou pôles thématiques (SICD2 de Grenoble, SCD de Paris 8, BnF...) ont dû imaginer des codes assez subtils pour marquer l'appartenance de tel document à tel département thématique (système de couleurs à Paris 8 et au SICD2 de Grenoble, code alphanumérique à la BnF). A nos yeux, cela ne favorise pas la lisibilité et l'utilisation des collections, ni pour les usagers, ni pour le personnel.